

Utile (s).

LE MAGAZINE DES SOCIÉTAIRES
DE LA CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

N°
02

NOUS
SOMMES
FIERS D'ÊTRE
B CORP !

DÉCRYPTAGE

B Corp :
le label des
entreprises
responsables

GRAND TÉMOIN

PHILIPPE
ZAOUATI
directeur général
de Mirova, fonds
d'investissement
durable du Groupe BPCE

DOSSIER

Logement :
le chantier du siècle



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



LE SAVIEZ-VOUS ?



Marlone et Kimie Alvarez, virtuoses du break-dance

Depuis le garage familial jusqu'aux stages de préparation de l'équipe de France, Kimie et Marlone Alvarez consacrent tout leur temps au break-dance. Avec un rêve commun : danser place de la Concorde lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Un duo acrobatique et surprenant accompagné par la Caisse d'Épargne Hauts de France dans le cadre du Pacte de Performance.

Nous agissons pour une finance utile, ici

Parce que nous sommes une banque 100% régionale qui appartient à ses clients, nous agissons au profit de l'intérêt général, avec une vision : celle d'une finance utile. Nous sommes convaincus que performance économique et performances sociétale & environnementale sont indissociables.

Nous sommes chaque jour partenaires de la réussite des projets des familles et des entreprises de la région, avec la volonté de participer à la transformation de notre territoire. Nous investissons pour une croissance durable, au profit du plus grand nombre : préservation et restauration des écosystèmes et du climat, inclusion sociale, bien-être et santé.

Nous sommes fiers de la certification B Corp que nous venons d'obtenir ; elle valide la pertinence et l'efficacité de nos actions quotidiennes ; elle confirme leur impact positif sur notre territoire des Hauts-de-France. Nous allons maintenir ce cap afin de mériter cette confiance dans la durée.

Nous partageons avec nos 3 000 collaborateurs, nos administrateurs et nos 400 000 sociétaires le plaisir d'être plus qu'une banque. Les pages de ce magazine en témoignent.

Nous vous souhaitons une bonne lecture. ●



Philippe Lamblin et Laurent Roubin

“Nous sommes chaque jour partenaires de la réussite des projets des familles et des entreprises.”

PHILIPPE LAMBLIN

Président du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne des Hauts de France

LAURENT ROUBIN

Président du Directoire de la Caisse d'Épargne des Hauts de France



NUMÉRO 02

LE MAGAZINE DES SOCIÉTAIRES
DE LA CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE

CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE
135 Pont de Flandres, 59777 Lille
www.caisse-epargne.fr/hauts-de-france

AUTOMNE 2022

Directeur de publication : Frédéric Crocchel

Responsable éditorial et rédacteur en chef : Éric Capart

Comité de rédaction

Éric Capart, Pénélope Renaut,
Sabine Vandercamere

Ont participé à la conception

du magazine : Frédéric Crocchel, Éric Capart,
Pénélope Renaut, Gonzague Mannesiez,
Benôit Gavory, Jean-Marc Lebout, Emmanuel
Caby, Olivier Solazzo, Nicolas Delnatte,
Dorothee Vanrentregem

Conception & réalisation : Caillé associés

Rédaction : Frédéric Crocchel, Éric Capart,
Caillé associés

Photographies : O2Feel, Sia Habitat, Mirova,
Lhotellier, Samuel Dhote, Barbara Grossmann,
Benôit Gombert

Dépôt légal : novembre 2022

N° ISSN : en cours

Made in Hauts-de-France :

Ce magazine est entièrement réalisé dans
les Hauts-de-France. L'agence est située à
Marcq-en-Barœul et l'imprimeur Nord Imprim
est basé 4 impasse, route de Godewaersvelde
59114 Steenvoorde

Pour recevoir la version numérique,
contactez-nous par mail à l'adresse suivante :
magazine-societaires@hdf.caisse-epargne.fr

Mentions légales

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts
de France - Banque coopérative régie par
les articles L.512-85 et suivants du Code
monétaire et financier - Société Anonyme
à Directoire et Conseil d'orientation
et de surveillance - Capital social de
1 000 000 000 € - Siège social 135 Pont
de Flandres 59777 Euraille - 383 000 692 RCS
Lille Métropole - Code NAF 6419 Z -
N° TVA intracommunautaire FR3438300692
- Intermédiaire d'assurance, immatriculé à
l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - Titulaire
de la carte professionnelle « Transaction
sur immeubles et fonds de commerce sans
perception de fonds, effets ou valeurs »
n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par
la CCI Grand Lille - garantie financière :
CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA
39999 92919 La Défense Cedex
Tous droits réservés - Pour tous les liens
figurant dans les articles du magazine, coût de
connexion selon votre opérateur.

Page 6

GRAND TÉMOIN



Philippe Zaouati, directeur général
de Mirova (Groupe BPCE) : la finance
au service de la transformation
environnementale et sociale

“Nous pouvons
et devons agir
comme une
solution aux
défis majeurs
du temps.”

Page 8

NOS ACTUALITÉS



- P08. Première journée
paralympique !
- P09. Le siège de la Caisse d'Épargne
"étape" de l'Urban Trail de Lille
- P10. La Brasserie du Pays Flamand
en pleine croissance
- P11. 82^e Congrès HLM : la Caisse
d'Épargne Hauts de France au
côté des acteurs du Logement
Social
- P12. Apprendre la bourse avec
Finances et Pédagogie
- P13. Notre succursale belge
a fêté ses huit années de
développement
- P14. Des collaborateurs mobilisés
sur la Course du Marais
- P15. L'électricité en région



Page 16

SUCCESS STORY



Lhotelier

Un groupe bâtisseur qui regarde local pour voir loin

Page 22

DÉCRYPTAGE

B Corp : le label des entreprises responsables

Page 24

AGIR

Handicap et travail : se mobiliser pour le maintien dans l'emploi

Page 26

TENDANCES



O2Feel : le maillot jaune du vélo électrique à la française

Page 28

DOSSIER

Logement : le chantier du siècle



Page 38

PLUS QU'UNE BANQUE



- P39. Culture / Un récital pour réunir de jeunes talents
 - P40. Sport et santé / Du sport à l'emploi
 - P42. Sport et santé / En route vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !
 - P44. Insertion / La banque autrement avec le dispositif Parcours Confiance
-

Page 46

VOUS ÊTRE UTILE

**PHILIPPE ZAOUATI, directeur général de Mirova (groupe BPCE),
fonds d'investissement durable**

La finance peut et doit contribuer à la transformation positive de la société

Comment définiriez-vous un "fonds d'investissement durable" ?

La mission d'un fonds d'investissement est de collecter l'épargne portée par des particuliers, des investisseurs, des fonds de pension, des fonds souverains, des assureurs vie... et de la réinvestir dans les entreprises pour appuyer leur développement et leurs projets.

La particularité d'un fonds dit « durable » est qu'il concentre l'ensemble de ses investissements au seul profit d'entreprises et de projets responsables, durables, ISR, ESG¹... Les appellations sont nombreuses, mais elles recouvrent toutes un objectif commun : produire un impact positif pour les Hommes et la Nature. Autrement dit, centré sur une mission sociale et environnementale.

Pourquoi vous êtes-vous personnellement engagé dans cette voie ?

Parce que ma conviction est que la finance peut et doit jouer un rôle majeur dans la protection et la transformation positive de la planète et de la société humaine. Notre profession a trop longtemps été regardée négativement, particulièrement - et à juste titre - à la suite de la crise de 2007. Aujourd'hui, nous pouvons et devons agir comme une solution aux défis majeurs du temps.

Mirova a été créée il y a dix ans - sous l'égide du Groupe BPCE - pour cette seule cause. À cet égard, nous avons été pionniers. Nous sommes aujourd'hui rejoints par d'autres acteurs qui emboîtent le pas de ce mouvement de fond ; c'est une bonne chose.

BIO EXPRESS

- Né en 1966 à Marseille
- Ingénieur statisticien économique (diplôme ENSAE Paris - 1989)

2007 :

- Intègre le groupe BPCE (Natixis Asset Management)

2012 :

- Création du fonds Mirova (Groupe BPCE), fonds exclusivement centré sur l'investissement durable « *Nous sommes ESG natifs* »

2016 :

- Membre du groupe d'experts "Finance plus durable" - Commission européenne

2020 :

- Mirova certifiée Entreprise à Mission et B Corp

Comment éviter le "green washing"² ?

Il existe et c'est le péril majeur. De nombreux acteurs se sont engouffrés dans la voie, manquant parfois de rigueur. Les médias les rappellent à l'ordre et c'est heureux. N'agissons jamais pour que ça se sache, mais pour que ça se fasse. La crédibilité passe par la transparence et l'action. Pour Mirova, je citerais les 500 M€ que nous levons pour Sunfunder afin de financer des installations photovoltaïques dans les pays émergents ; notre fonds investi 100 % en obligations vertes ou encore notre fonds Insertion Emploi, financeur majeur de l'économie sociale et solidaire.

Comment voyez-vous la suite de votre démarche de "Finance utile" ?

Ma fierté est que nous avons réussi à démontrer, depuis 2012, qu'il est possible de marier éthique et performance économique. Restons concentrés sur notre mission, notre responsabilité ; appuyons-nous sur la croissance externe et le développement international ; continuons d'accélérer (notre activité a été multipliée par dix en dix ans) et d'être sincères. Notre double certification Entreprise à Mission et B Corp attestent, je crois, de notre loyauté. Et, surtout, restons modestes pour continuer à progresser. ●

1. ISR : investissement socialement responsable / ESG : critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance

2. Écoblanchiment ou verdissage en français : pratique marketing abusant de positionnements écologiques sans fondement réel



LES
CLÉS DU
SUCCÈS ?

La sincérité ! Conviction,
pédagogie, transparence
sont les clés pour durer.

CHIFFRES
CLÉS

1^{er}

Mirova
(Groupe BPCE)
est le premier
fonds créé pour
une finance durable

200

collaborateurs,
dont 40 %
à l'international
(Londres, Boston,
Nairobi,
Singapour...)

26

milliards d'euros
d'actifs gérés

NOS ACTUALITÉS

“Il est rare que des entreprises mettent en avant des sportifs handisports et nous sommes très fiers de ce soutien de la Caisse d’Epargne Hauts de France qui est également un accompagnement humain : les collaborateurs nous demandent des nouvelles, ils nous soutiennent sur les réseaux sociaux, nous encouragent, c’est particulièrement vertueux”.

ANTOINE PEREL ET OLIVIER LYOEN,
Paratriathlètes



**PREMIÈRE
JOURNÉE
PARALYMPHIQUE !**

8 octobre

Les Jeux Paralympiques de Paris 2024 débiteront le mercredi 28 août 2024. Un peu moins de deux ans avant ce grand événement, le Comité d’Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a décidé de célébrer la première journée paralympique, le 8 octobre dernier.

Entraînement en piscine des deux athlètes.

Soutenir les projets sportifs

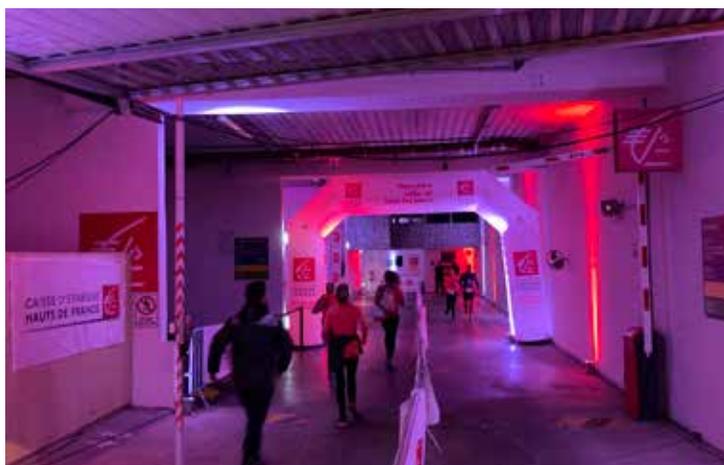
La Caisse d’Epargne Hauts de France est fière de soutenir Antoine Perel et Olivier Lyoen, paratriathlètes dans leur préparation pour les Jeux Paralympiques de Paris 2024. Dans leur quête de haut niveau, ils ne négligent aucun détail. Or, la pratique du paratriathlon est particulièrement onéreuse. L’achat et l’entretien d’un tandem, l’acquisition de combinaisons en néoprène, les frais de déplacements pour les compétitions, les stages, les entraînements, les solutions de garde pour les enfants... Cela nécessite des ressources importantes.

C’est ce qui a poussé Olivier à solliciter la Caisse d’Epargne Hauts de France pour bénéficier du Pacte de Performance, dévolu aux athlètes qui cherchent à développer leurs projets sportifs et personnels.

Un soutien qui devrait grandir à l’approche des Jeux Paralympiques et pourrait se poursuivre jusqu’en 2024, à Paris, où Antoine et Olivier rêvent également de briller. ●



Le siège de la Caisse d'Épargne Hauts de France "étape" de l'Urban Trail de Lille



Passage des coureurs dans le parking du siège de la Caisse d'Épargne Hauts de France à Lille avec animation musicale et dancefloor.

Plus de 6 000 participants à l'Urban Trail de Lille ont foulé le parking de notre siège social le samedi 1^{er} octobre ! L'ambiance était sportive, familiale et conviviale sur cette course urbaine. Notre siège, plus particulièrement son parking, s'est transformé pendant quelques heures en un véritable dancefloor par lequel ont transité et dansé les participants. Cette course originale et très en vogue, quatrième du nom, était organisée par la Ligue Hauts-de-France d'Athlétisme dont la Caisse d'Épargne Hauts de France est partenaire, tout comme du Grand Trail Nocturne des Hauts-de-France, de l'Urban Trail de Valenciennes ou encore du Lens Liévin Urban trail.

Engagée pleinement dans la promotion du sport pour ses clients, sociétaires, administrateurs et collaborateurs, notre banque a assurément démontré qu'elle s'investit sur ce créneau sous toutes ses formes ! ●

6 000

participants.

Un vent Rose a soufflé sur Lille

L'association du Challenge du Ruban Rose organisait dimanche 9 octobre à Lille sa course solidaire en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Coureurs et marcheurs se sont réunis sous le soleil pour parcourir les cinq ou dix kilomètres proposés. Parmi eux, 200 collaborateurs de la Caisse d'Épargne Hauts de France sont venus mouiller le maillot pour la bonne cause.

L'association a dû refuser plus de 2 000 inscriptions cette année et vise les 10 000 participants en 2023 tant l'engagement est fort sur l'édition lilloise. La solidarité n'est pas un vain mot dans notre région ! Engagée dans cet événement depuis 2019, la Caisse d'Épargne Hauts de France était cette année partenaire bancaire exclusif, avec un stand sur lequel les équipes ont remis à chaque coureur et marcheur un ruban rose #generose, prenant tout son sens pour cette action. ●



Départ de la course à la Citadelle de Lille.

La Brasserie du Pays Flamand en pleine croissance



**CHIFFRES
CLÉS**

32 000

hectolitres brassés en 2021

9 millions
d'euros de
chiffre d'affaires

40
salariés

La Brasserie du Pays Flamand, implantée à Merville (Nord) depuis quatre ans, vient d'inaugurer l'extension qui lui a permis de doubler la superficie de ses installations, passant ainsi de 2 500 à 5 000 m². Les travaux se sont achevés cet été et les nouveaux bâtiments sont déjà bien occupés. La Caisse d'Épargne Hauts de France, après avoir accompagné l'implantation de l'entreprise à Merville en 2017, a de nouveau co-financé ce projet de développement.

Réputée pour ses bières multi-médaillees Anosteké, La Bracine, La Fièrè*, la brasserie connaît une

croissance rapide depuis plusieurs années, au point de rendre indispensable cet investissement de 4,5 millions d'euros. De quoi accroître la surface de stockage et renforcer les moyens de production, avec une enfûteuse et une ligne de canettes en aluminium. La production 2022 est attendue à 42 000 hectolitres et le chiffre d'affaires à onze millions d'euros. L'entreprise a embauché huit personnes depuis le début de l'année pour atteindre les 40 salariés. ●

* À consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé

82^e Congrès HLM : la Caisse d'Épargne Hauts de France aux côtés des acteurs du logement social

Le 82^e congrès HLM se déroulait à Lyon du 27 au 29 septembre derniers. Nos équipes "Immobilier Professionnel et Logement Social" y étaient présentes. Sur le stand de la Caisse d'Épargne, quelques moments forts ont rythmé ces trois jours de congrès.

01 Beaucoup de monde sur le stand de la Caisse d'Épargne. Le congrès a été l'occasion d'officialiser l'octroi d'un prêt à impact à Sia Habitat, filiale de la Caisse d'Épargne Hauts de France. Ce prêt permettra notamment au bailleur d'entretenir son patrimoine en lien avec les exigences environnementales et de construire de nouveaux logements. Derrière cet acte financier, c'est une mesure solidaire qui prend tout son sens, puisque les bonifications d'intérêts liées à la surperformance de Sia Habitat bénéficieront à APF France handicap.



01



02

02 À l'occasion de la présentation de la marque "Aqize - Simplifions l'accèsion", Clésence (Groupe ActionLogement) a bénéficié d'un accord de financement de la Caisse d'Épargne Hauts de France pour accompagner les candidats à l'accèsion dans leur projet d'acquisition de leur logement.

03 Benoît Gavory, directeur IPLS (Immobilier Professionnel et Logement Social) et son équipe présentaient les produits et solutions de la Caisse lors du congrès.



03



04

04 Un partenariat avec SIGH, filiale de la Caisse d'Épargne Hauts de France et bailleur de premier plan dans le Hainaut, et Kiwaï ENR* a été signé, marquant la volonté de la Caisse d'Épargne Hauts de France d'accompagner et de promouvoir un développement plus respectueux de l'environnement, en mode financement participatif et sécurisé.

* Kiwaï ENR : plateforme de crowdfunding de la Caisse d'Épargne dédiée aux projets à impact positif.



**CHIFFRE
CLÉ**

90 000

participants inscrits
cette année, originaires
d'Allemagne, d'Italie,
de France et de
Grande-Bretagne.

Apprendre la bourse avec Finances et Pédagogie

Le challenge "Apprendre la bourse" 2022 a démarré début octobre et durera jusqu'au 31 janvier 2023. Ce concours en ligne captivant permet aux participants d'ouvrir un portefeuille de titres avec un capital virtuel de 50 000 euros qu'il s'agit de faire fructifier par des transactions en bourse. Initié par le Groupement Européen des Caisses d'Épargne, il fête son 40^e anniversaire cette année.

Cette compétition est ouverte aux jeunes, assistés de leurs professeurs, et permet de découvrir de façon pratique et ludique la bourse, son rôle, ses acteurs et ses produits. C'est un complément pratique à l'enseignement financier dans les établissements scolaires.

L'antenne Finances et Pédagogie Hauts-de-France est partenaire de ce programme depuis près de vingt ans en lien avec les établissements scolaires de la région. Les équipes d'élèves participent en général par l'intermédiaire de leur école et sont encadrées par un enseignant. Cette année, dix

établissements ont répondu présent dans la région, soit 300 lycéens et étudiants. ●

FINANCES & PÉDAGOGIE, OU COMMENT GÉRER SON ARGENT

Créée en 1957 par les Caisses d'Épargne, Finances & Pédagogie est une association qui réalise des actions de sensibilisation et de formation, sur le thème de l'argent dans la vie, auprès de tout public : jeunes, adultes et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Les programmes d'actions et les supports pédagogiques de Finances & Pédagogie sont développés grâce aux soutiens financiers des Caisses d'Épargne dans le cadre de leur engagement sociétal.

Notre succursale belge a fêté ses huit années de développement



Le 5 octobre dernier, la Caisse d'Épargne Hauts de France a réuni, à Bruxelles, ses grands clients, entreprises, promoteurs et foncières belges. Au cœur de la magnifique Patinoire Royale, Laurent Roubin, président du directoire, a salué les huit années de développement de la Caisse d'Épargne Belgium, qui s'appuie sur son modèle de banque coopérative de proximité.

Depuis 2014, la Caisse d'Épargne Hauts de France est présente en Belgique avec une équipe de six collaborateurs basée à Bruxelles, en charge de l'accompagnement des grandes entreprises belges. Depuis 2020, elle propose à nos clients belges des comptes courants entreprises IBAN belge avec gestion des flux et des dépôts à terme. Cette solution informatique permet de positionner la Caisse d'Épargne Hauts de France en tant qu'acteur référent sur le territoire belge. ●

Le plan de rénovation de nos agences se poursuit...

Le plan d'investissement qui vise à la rénovation et à la modernisation de notre réseau d'agences se poursuit. Objectif : maintenir un réseau de proximité le plus moderne et accueillant possible sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Ces rénovations et travaux de rafraîchissement d'ampleur sont effectués sous un concept d'agencement privilégiant des espaces modernes, pratiques et confortables qui permettent aux clients comme aux collaborateurs de se sentir à l'aise, un peu "comme à la maison".

Parmi les dernières réalisations qui ont rouvert à la clientèle, citons les agences d'Avesnes-sur-Helpe (région du Hainaut), Péronne et Amiens Saint-Pierre (région Amiens Baie de Somme) et Lys-lez-Lannoy (région de Lille Grand Arc). ●

20 millions d'euros investis en 2021 pour la rénovation de nos agences.



Des collaborateurs mobilisés sur la Course du Marais au profit d'Octobre Rose



Cette année encore, et pour la septième fois consécutive, nos collaborateurs des régions commerciales de Dunkerque, Calais et Boulogne /

Saint-Omer se sont mobilisés pour participer à la Course du Marais de Saint-Omer le dimanche 2 octobre dernier. Cette team Caisse d'Épargne Hauts de France est ainsi venue soutenir l'opération "Octobre Rose", avec de belles performances sportives, mais surtout un beau moment de convivialité malgré des conditions météo très "locales".

Rappelons que la Course du Marais est organisée par l'association WCOD, soutenue par de nombreux bénévoles et dont le président, Gérard Cockenpot, est également vice-président de la Société Locale d'Épargne Saint-Omer-Calais. ●



Les entrepreneurs et décideurs de l'Aisne réunis au Château de Barive

Vendredi 14 octobre, Laurent Roubin, président du directoire de la Caisse d'Épargne Hauts de France, a réuni 50 entrepreneurs, acteurs de l'économie sociale, du monde agricole et décideurs de l'Aisne au Château de Barive. Autour d'un déjeuner, ils ont pu échanger avec les membres du directoire et les équipes du Centre d'affaires de l'Aisne et les responsables des différents marchés spécialisés (agriculture, banque privée...). ●

Des trousse de secours pour la Croix Rouge



La Caisse d'Épargne Hauts de France a remis au Président de la Croix Rouge d'Hazebrouck un don de trousse de secours suite au renouvellement de l'équipement dans les agences de la Caisse.

Cette remise a été suivie d'une visite du local destiné à la distribution alimentaire et vestimentaire, puis de celle de la boutique installée en ville, ouverte à tous depuis mars 2022. Les bénéfices des ventes servent notamment à financer le loyer de la boutique, le carburant et l'entretien des véhicules utilisés pour les ramassages des denrées alimentaires. ●

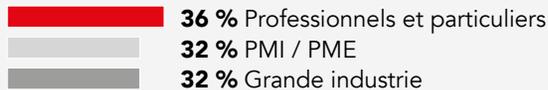
Indicateurs

L'électricité en région
en 2021

À l'heure où les prix de l'énergie flambent, retour sur la production et la consommation d'électricité dans la région.



46,2 TWh*
de consommation régionale
d'électricité (+ 6 %) dont :

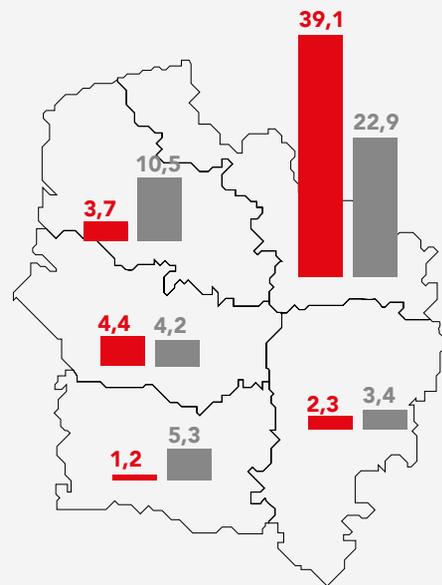
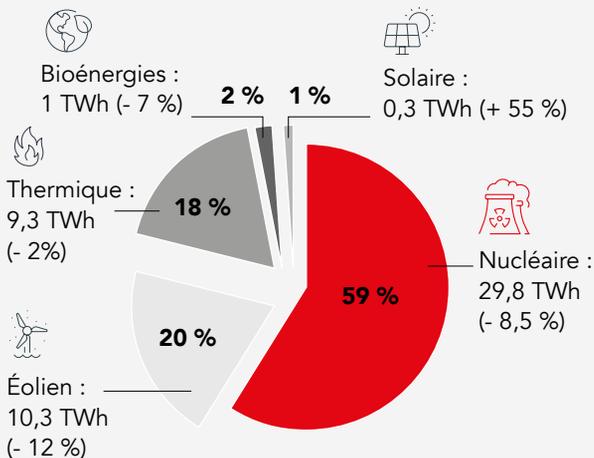


25%

de l'électricité consommée en région
est d'origine renouvelable



50,7 TWh*
de production régionale d'électricité
(- 8 % par rapport à 2020)



**Production et consommation
par département (en TWh)**

- Production
- Consommation

LHOTELLIER

Un groupe bâtisseur qui regarde local pour voir loin

Lhotellier, ce nom ne vous dit peut-être rien et pourtant elle compte de nombreuses filiales (bâtiment, travaux publics, énergie, eau, dépollution, industrie, promotion immobilière). Entreprise centenaire, elle est fortement attachée à notre territoire et son devenir. De la maçonnerie aux panneaux photovoltaïques, bienvenue dans l'histoire de ces bâtisseurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Chez Lhotellier, c'est une histoire de famille. La saga débute avec Paul Lhotellier qui crée en 1919 la Société générale de maçonnerie du même nom. Dans les années 40, son fils, Paul, reprend le flambeau et en profite pour développer la branche génie civil. Cette belle idée sera complétée en 1955 par la création d'une activité carrières permettant à l'entreprise d'extraire ses propres matériaux de construction. En 1965, Jean-Paul Lhotellier succède à son père. Nouveau tournant : il crée le département des travaux publics et se sen-

“Nous réinterpré-
tons les métiers
anciens avec
les nouvelles
technologies.”

sibilise à l'environnement avant que cela soit d'actualité. En 1994, il lance le groupe Ikos, engagé dans les métiers de l'environnement qu'il complète en 1998 par une nouvelle activité : la dépollution de sol. Pendant ces années, le groupe assoit sa notoriété dans la région en lançant plusieurs filiales.

Nouvelle génération, nouveau souffle. En 2003, c'est au tour de Paul Lhotellier quatrième génération d'entrepreneurs de la famille, de prendre la direction du groupe désormais appelé Lhotellier Ikos. L'histoire continue et le développement de l'entreprise s'accélère : création de l'activité

bâtiment, implantation de nouvelles agences en Normandie et dans les Hauts-de-France, installation du siège social à Blangy-sur-Bresle (76), développement du groupe à l'international vers l'Inde et le Canada... Soucieux de son territoire, le groupe lance aussi Valcity, une activité de promotion immobilière installée à Amiens, dans la Somme. Pour ses cent ans, il affiche un chiffre d'affaires de 320 M€, près de 1 350 salariés, une solide notoriété et une nouvelle communication. Les années 2020 deviennent celles du futur. Celui qui a toujours été précurseur sur son métier se lance sans surprise dans la construction et le démantèlement de parcs éoliens et photovoltaïques avec une filiale Énergie, Soledra.

À la conquête des énergies renouvelables

Aujourd'hui, le groupe continue de conquérir tous les marchés avec des filiales de fabrication de béton ou de transport de matériaux en vrac. Travaux publics, dépollution, démolition et désamiantage, environnement, bâtiment... Le groupe Lhotellier est une entreprise de référence dans bien des secteurs. « *Notre bureau d'ingénierie de la construction travaille sur les techniques de fondation et de construction, nous réinterprétons les métiers anciens avec les nouvelles technologies* », explique Paul Lhotellier. Bétonner, bouger, explorer sont désormais les maîtres-mots de la stratégie pour 2026.

Chaque entité s'inscrit dans un schéma en trois phases qui consolide le présent, anticipe l'avenir





01 02



03

320

M€ de chiffre d'affaires

25

M€ investis

PLUS DE 200

chantiers en cours

CHIFFRES
CLÉS

01 Un groupe ancré sur les terres picardes et normandes

Depuis 2013, le siège social du groupe Lhotellier est installé à Blangy-sur-Bresle (76). 90 % de son chiffre d'affaires sont redistribués sur les territoires où il est implanté.

02 Une histoire familiale vieille de 100 ans

C'est Paul Lhotellier qui lance en 1919 l'entreprise de maçonnerie Lhotellier. En 2003, en reprenant la direction du Groupe, Paul Lhotellier, son arrière petit-fils, donne à l'entreprise sa quatrième génération d'entrepreneur.

03 Un fort engagement de tous

Le groupe Lhotellier est un écosystème incluant collaborateurs, partenaires, élus, clients, collectivités.

SUCCESS STORY



04



05



07

et contribue au développement de demain. « Notre histoire est le solide squelette qui fait notre quotidien. Des métiers de support à ceux de la production, nous avons l'envie d'insuffler des métiers nouveaux dans tous les pôles de l'entreprise, précise Paul Lhotellier. Les entreprises de Lhotellier doivent répondre aux besoins d'un territoire tout en étant capables d'écouter et envisager les métiers de demain. » Et demain justement ? Le groupe œuvre fortement pour le développement des énergies renouvelables. Après les éoliennes, il entend bien développer les énergies photovoltaïques, une nouvelle terre solaire pour les agriculteurs, les industriels, les collectivités.

Défendre le territoire

Vous l'avez compris : Lhotellier, c'est une famille et aussi des hommes et des femmes experts dans leur domaine. Toute sa politique de ressources humaines est axée sur le recrutement de nouveaux collaborateurs issus du territoire local, motivés, qui seront impliqués

dans un cursus de formation via l'Université Lhotellier. Toujours présent sur ses terres normandes et picardes, le groupe a en effet à cœur de défendre et comprendre le territoire : « Nous sommes des bâtisseurs explorateurs, nous écoutons les besoins des territoires pour les transformer en actions et nous nous associons à des partenaires, comme la Caisse d'Épargne Hauts de France, qui se soucient de ce même territoire. Nos missions ont du sens, il faut aussi qu'elles aient une contribution sociale. » À ce titre, le groupe Lhotellier est membre fondateur du club des Bâtisseurs engagé sportivement à travers l'équipe professionnelle des Gothiques d'Amiens : « nous interpellons les donneurs d'ordre et maîtres d'œuvre sur la vitalité de notre belle Région ». Une mission pour une entreprise bâtitrice devenue aujourd'hui une entreprise influente à suivre de près.



08

CHIFFRES CLÉS

04 Un groupe fort de ses implantations et de ses marques

Le groupe Lhotellier est implanté sur 51 sites et développe ses expertises via une trentaine de marques-filiales : Atura TP, Révobéton, Hydra, Solédra...

05 Une main d'œuvre locale

L'implantation territoriale de Lhotellier s'accompagne d'une politique de recrutement local à destination des jeunes. Une cinquantaine d'offres d'emploi sont à pourvoir en permanence.

06 Un rayonnement international

En 2020, Coffrages Atlantique, entreprise du Groupe et l'entreprise québécoise Magma, spécialisée dans l'immobilier et le béton, fusionnent pour devenir Forma+.

07 Un leader sur les grands marchés environnementaux

Le groupe Lhotellier est leader dans le traitement et l'exploitation respectueuse des ressources en eau. Il est aussi une entreprise référente dans l'usage de techniques de constructions mixant béton et bois.

08 Le vent tourne pour le groupe Lhotellier

Avec Soléda, le groupe est leader sur le marché et couvre l'ensemble de la chaîne de vie d'un parc éolien. Le prochain défi : les panneaux photovoltaïques.

1 350

collaborateurs (+ 250 intérimaires), dont 200 au Canada

190

nouveaux collaborateurs en 2022 et 100 alternants

51

implantations en Normandie, Hauts-de-France et Québec



C'EST LUI
QUI EN
PARLE LE
MIEUX

“Chez Lhotellier,
nous vivons de la
vitalité de nos
territoires.”

PAUL LHOTELLIER

Président du groupe Lhotellier

suite d'un drame familial, il retourne en France, fait un 3^e cycle à l'ISIGE (Sciences de la terre des Écoles des mines, ponts et eaux et forêts) et monte sa propre filiale. Pendant cinq ans, il créera des boîtes de collecte et de traitement des déchets avant de céder cette activité et succéder à son père à la tête du groupe. Et cette transmission familiale continue : « *j'ai la chance d'avoir quatre enfants de 18 à 24 ans qui s'impliquent dans la vie de l'entreprise en lien avec nos partenaires.* »

Sur les traces de son arrière-grand-père, son grand-père et son père, Paul Lhotellier est la quatrième génération à veiller sur ce fleuron régional. « *Lhotellier est une entreprise de caractères, confie-t-il. C'est une entreprise historique et patrimoniale qui sait d'où elle vient et où elle va, de taille intermédiaire, qui a la qualité des petites structures et la force des grands groupes, bâtisseuse de référence autour de laquelle gravite une dizaine de métiers, et ultra-territoriale à la connaissance presque intime du territoire.* »

Ce fils d'entrepreneurs a connu un parcours riche en découvertes. Après des classes préparatoires, il part en Amérique du Nord où il apprend l'ingénierie de la construction à l'École polytechnique de Montréal « *avec une autre lecture du monde dans des métiers qui évoluent vite* ». À la

C'est lui qui emmènera le groupe vers l'avenir en intégrant la partie environnementale dans chaque artère de la société jusqu'à ce qu'elle en devienne une référence. « *Chez Lhotellier, nous avons toujours eu un côté précautionneux et ce n'est pas un effet de mode, martèle-t-il. Nous sommes très attachés à notre territoire et vivons de sa vitalité : notre intelligence rurale nous impose la sobriété et notre production locale casse le système d'une vision énergétique mondialisée. Nous créons l'énergie d'ici pour la consommation d'ici* ». Et l'auteur du Traité d'Optimisme pour nos territoires ne s'arrête pas là : « *nous sommes des bâtisseurs, nous avons tout ici, c'est à nous d'être l'artisan de ce bonheur.* » ●



**Plus de 40 000 professionnels et entreprises dans
notre région nous font confiance.
Pourquoi pas vous ?**

**11 centres d'affaires et 400 experts dédiés au développement
des professionnels et des entreprises du territoire.**



PARTENAIRE PREMIUM

CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE FRANCE



Pascal Siellet
Directeur Général d'UGÉPA
concepteur et fabricant de papiers peints, Moreuil

Communication à caractère publicitaire.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social : 335, Pont de Flandres 59777 Estahin, 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 2 - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 008 034 - Titulaire de l'habilitation professionnelle d'intermédiaire en opérations sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs n° CPT 8001 2019 000 009 207 délivrée par la CC Grand Lille - Garantie financière : CEGC, 16 Rue Hochet, Tour Kupka B - TSA 38999 92919 La Défense Cedex - Crédits photo : Samuel Dhote

B Corp : le label des entreprises responsables en quatre questions

C'est un événement à la Caisse d'Épargne Hauts de France et plus largement dans le milieu bancaire. Nous venons en effet de recevoir la certification B Corp, un label international très exigeant qui atteste de l'engagement durable de l'entreprise. N'est pas B Corp qui veut.



1. B CORP, KÉZAKO ?

Le label éthique B Corp est né aux États-Unis en 2006 sous l'impulsion de trois entrepreneurs bien décidés à faire des entreprises des chevilles ouvrières d'un monde plus respectueux de la planète et de l'Homme. L'initiative part d'un constat simple : les défis actuels ne peuvent être résolus uniquement par les gouvernements et les organisations non-lucratives. Le monde des affaires a également un rôle déterminant à jouer. B Corp (Benefit Corporation) distingue ainsi les entreprises qui réconcilient but lucratif et intérêt collectif.

Concrètement, il certifie celles qui intègrent dans leur mission, leur modèle économique, leurs effectifs, leurs produits ou leurs services, des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux. Un leitmotiv : ne pas vouloir absolument être la meilleure entreprise au monde mais pour le monde. En d'autres termes, il s'agit de mettre la performance au service de l'intérêt général.

2. QUELS INTÉRÊTS POUR LES ENTREPRISES LABELLISÉES ?

Ils sont multiples, mais avant tout le label B Corp est un véritable outil pour progresser en matière de RSE*. Il donne un cadre pour évaluer et engager des actions concrètes, et améliorer son impact. Valable trois ans, il n'est pas une fin en soi.

Au-delà de leur propre démarche de progrès, les entreprises labellisées s'enrichissent les unes les autres. Les projets entre B Corp sont privilégiés et les B Corp cherchent à polliniser tout leur écosystème de fournisseurs, de clients et de partenaires. S'engager dans le mouvement B Corp, c'est aussi amplifier sa voix et démontrer de façon concrète son engagement.

Une entreprise responsable attire également les talents et procure, en plus du bien-être, de la fierté à ses collaborateurs.

* Responsabilité Sociétale et Environnementale

EN SAVOIR +



3. N'EST PAS B CORP QUI VEUT... COMMENT ÊTRE LABELLISÉ ?

L'entreprise qui souhaite se faire certifier B Corp ne peut s'engager dans un tel processus du jour au lendemain. Avant l'audit opéré par B Lab France, elle doit répondre à cinq questionnaires très pointus.

À travers 200 points, les questionnaires étudient en profondeur la gouvernance, la politique RH (effectifs, indemnités et salaires, avantages dont bénéficient les collaborateurs, formations, flexibilité du travail, culture d'entreprise, prestations sociales), l'impact sur la collectivité (création d'emplois, diversité et inclusion, engagement civique, dons et mécénat, fournisseurs et produits, développement économique local), l'engagement en matière d'environnement (disposition sur sites, consommations, gestions des déchets, énergies) et la politique commerciale (modèle de clients, produits et services, soutien aux défavorisés, populations en difficulté).

Il faut à minima obtenir 80 points sur 200 pour accéder à l'audit qui délivre (ou non) la certification.

Les points obtenus sont ensuite rigoureusement contrôlés par l'ONG B Lab pour que celle-ci consente à délivrer une labellisation, valable trois ans.

Toutes les infos sur www.bcorporation.fr

4. B CORP, DU GREENWASHING ?

Outre sa reconnaissance internationale, le label B Corp est le seul label à intégrer depuis sa création des notions très en vogue dans les entreprises aujourd'hui comme l'impact positif, l'entreprise à mission ou la raison d'être.

Avec ce label, impossible pour une entreprise d'être dans le greenwashing*. Il lui revient de démontrer, preuves à l'appui, comment sa mission se traduit concrètement dans son modèle économique, son chiffre d'affaires, les bonus de ses dirigeants, la formation de ses salariés, son offre commerciale, etc.

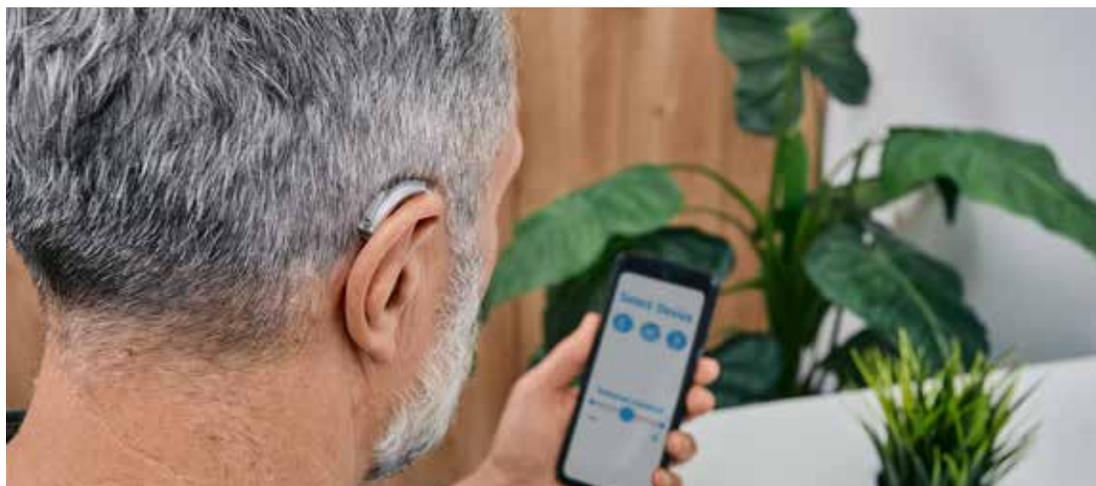
* écoblanchiment ou verdissage en français : pratique marketing abusant de positionnements écologiques sans fondement réel

BON À SAVOIR

Le questionnaire établi par B Corp a été choisi par l'ONU comme outil pour décliner les ODD (Objectifs de Développement Durable) en indicateurs pour les entreprises. Il est disponible gratuitement en ligne.

Handicap et travail : se mobiliser pour le maintien dans l'emploi

Tout le monde a sa place à la Caisse d'Épargne Hauts de France. Au niveau national, l'entreprise met en œuvre son 5^e accord en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Avec 6,5 % d'employés en situation de handicap (au-delà du seuil des 6 % requis par la législation), la Caisse d'Épargne Hauts de France fait figure d'exemple et compte bien modifier les mentalités. Favoriser, maintenir, soutenir l'emploi et changer notre regard, tels sont les quatre axes de cette politique handicap. Alors concrètement, ça donne quoi ?



Is s'appellent Romain ou Soraya et font partie des belles histoires de vie de la Caisse d'Épargne Hauts de France. Adeline Lefevre, responsable qualité de vie au travail (QVT) et diversité, évoque ces parcours : « *on projette des candidats en reconversion sur nos métiers bancaires en capitalisant sur leurs expériences passées et en les formant par la voie de l'alternance* ». Elle travaille main dans la main avec le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) et

l'École supérieure de la banque. La Caisse d'Épargne s'appuie aussi indirectement sur des organismes faisant appel à des personnes en situation de handicap, comme Emploi ou Elise. En 2021, un budget de plus de 450 000 euros y a été consacré.

Du sur-mesure

Et ce n'est pas tout : la banque agit au quotidien au maintien dans l'emploi des collaborateurs reconnus travailleurs handicapés (RQTH). « *Depuis*

SOUTENIR LE HANDISPORT



Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, la Caisse d'Épargne Hauts de France soutient neuf athlètes de haut niveau, dont Antoine Pérel, athlète multimédaillé, malvoyant et originaire de la Région. Accompagné de son guide Olivier Lyoen, il représentera la France dans la catégorie paratriathlon. Ce soutien s'inscrit dans le cadre du Pacte de performance de la banque.

plus de dix ans, nous réalisons des aménagements de postes ou d'horaires, des reconnaissances de handicap... » Certains frais médicaux, comme les prothèses auditives, peuvent aussi être prises en charge. « On montre qu'on peut être reconnu travailleur handicapé sans que cela n'ait un impact sur sa carrière. » Le secret ? De la transparence et de la bienveillance. « Beaucoup n'osent pas parler de leur handicap. Pourtant, nos métiers sont adaptables à la plupart d'entre eux, on fait du sur-mesure. »

Et la Caisse d'Épargne Hauts de France va bien plus loin, en favorisant le maintien dans l'emploi de collaborateurs touchés par une affection de longue durée ou une maladie chronique et en accompagnant les retours d'arrêt maladie de plus de trois mois. En partenariat avec Kiplin, elle les accompagne individuellement via un programme d'activité physique adaptée « accessible sur prescription médicale et déployable à distance », détaille Olivier Solazzo, responsable développement RH et QVT.

« 80 % des handicaps sont invisibles et arrivent au cours de la carrière », précise Adeline Lefevre. À ce titre, la Caisse d'Épargne Hauts de France entend bien changer le regard sur le handicap via des modules d'e-learning consultables par tous

les salariés. Chaque année, elle participe aussi au Duoday, une journée pour faire connaître les métiers de la banque à des personnes en situation de handicap.

En 2021, la Caisse d'Épargne Hauts de France a signé neuf contrats avec des personnes en situation de handicap, dont deux en CDI, et 45 types de reconnaissance de travailleur handicapé. C'est aussi ça une banque utile ! ●

CHIFFRE
CLÉ

200

employés de la Caisse d'Épargne Hauts de France sont en situation de handicap (sur 3 000 collaborateurs)





Jean Bataille
Gérant associé d'O2Feel



Grégoire Brunet
Président d'O2Feel

LA PÉPITE

O2Feel : le maillot jaune du vélo électrique à la française

Précurseur et véritable référence en matière de fabrication de vélos électriques, l'entreprise lilloise O2Feel connaît une croissance exponentielle. Fondée en 2010 par deux amis ingénieurs, elle emploie aujourd'hui 65 personnes et s'apprête à recruter une vingtaine de collaborateurs.



CHIFFRES CLÉS

23

modèles proposés

32

millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021

4

gammes :

- confort
- dynamique
- utility
- sport

400

points de vente en France et 200 à l'étranger

Ils ont commencé à deux dans un garage. Douze ans plus tard, Grégoire Brunet et Jean Bataille sont à la tête d'une entreprise florissante, véritable référence de la mobilité active en France. Impressionnés par la vogue du vélo électrique au cours d'un voyage en Asie, les deux ingénieurs fraîchement diplômés de l'icam rentrent en France avec une idée en tête : lancer une marque française de VAE (vélo à assistance électrique) au pays de la petite reine. Nous sommes en 2010. « Lorsque nous avons lancé O2Feel, tout était à faire. Il se vendait 15 000 vélos électriques par an en France à cette époque... Le marché n'était pas développé mais nous étions convaincus que ce moyen de locomotion allait entrer dans le XXI^e siècle, prise de conscience écologique oblige », témoigne Grégoire Brunet.

Un marché au potentiel fort

135 vélos en 2010, 7 000 en 2016, 22 000 en 2021. « Nous avons suivi la hausse d'un marché qui se développe de façon croissante et qui a encore une importante marge de progression au regard du développement du marché allemand, indique Grégoire Brunet. Nous regardons beaucoup la progression de l'Allemagne car nous avons des similitudes à la fois dans notre relief et dans notre histoire. Nous partageons, par exemple, une histoire très importante avec l'automobile. L'Allemagne a quelques années d'avance sur nous. Il s'y vend deux millions de vélos électriques chaque année contre 660 000 actuellement en France. »

Se démarquer par la qualité

Dès le départ, O2Feel a fait le pari d'un positionnement haut de gamme. « Nos premiers vélos étaient volontairement de petites tailles pour pouvoir offrir une alternative aux vélos hollandais. L'offre s'est étendue petit à petit. » Les deux gérants ont réalisé des partenariats majeurs avec des mastodontes du cyclisme comme Shimano pour ses moteurs intégrés aux pédaliers.

LE SOUTIEN DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

La première année, O2Feel vend 135 vélos, stockés dans l'entrepôt du père de Jean, dans l'Oise. « Il a fallu découvrir comment fonctionnaient les chaînes de l'industrie. Nous avons tout fait petit à petit. La Caisse d'Épargne Hauts de France nous a bien aidés. Elle a été l'un de nos premiers financeurs et nous a permis de lancer deux productions de 150 vélos. Avec le chiffre d'affaires généré, nous avons pu obtenir davantage de crédits et lancer l'entreprise. »

Penser durable et local

L'entreprise, qui va fêter cette année son 100 000^e vélo mis sur la route, et dont le chiffre d'affaires a progressé de 20 % en 2021, a encore de beaux projets en perspective. « Nous travaillons depuis quelques temps déjà sur la durabilité et la réparabilité de nos vélos. Nous développons nos propres batteries, que nous garantissons quatre ans ou 40 000 kilomètres, et tous nos kits systèmes sont encore disponibles », explique Grégoire Brunet. Il y a un an, O2Feel a lancé également, à Wambrechies où est situé son siège, La Factory, une unité d'assemblage de vélos premium. « L'ouverture de cette unité en France s'inscrit dans un projet global de développement de l'entreprise. L'objectif est de rendre local un marché qui l'est très peu, avec à terme 60 % du vélo made in France et le reste européen. En plus de limiter notre empreinte carbone, cela nous permettra de maîtriser au maximum la chaîne », s'enthousiasme le chef d'entreprise. ●

LOGEMENT

Le chantier du siècle

67 millions de Français à loger aujourd'hui, deux de plus dans vingt ans : le logement est plus que jamais au cœur des préoccupations des Français conscients que l'enjeu n'est pas mince : protection de l'environnement, transformation urbaine, dépenses énergétiques, isolation, rénovation... Parler d'habitat, c'est évoquer une longue liste d'enjeux qui s'entremêlent et s'opposent parfois. Alors ? Alors tout est en train de changer. Du logement social aux techniques de construction en passant par les politiques publiques et les outils de financement, toutes les parties prenantes se retroussent les manches pour trouver comment loger chacun demain dans de bonnes conditions. Une chose est sûre : à questions complexes, réponses plurielles.





Dans la fameuse pyramide des besoins imaginée à la fin des années 40 par le psychologue Abraham Maslow, le logement se classe juste au-dessus des besoins physiologiques, au centre du deuxième étage consacré au besoin de sécurité. Le vieux dicton britannique « *home sweet home* » ne dit pas autre chose : si le logement est une question aussi cruciale, c'est parce qu'il touche à l'intime. « *La question est à la fois universelle et complexe*, souligne Émilie Belval-Lavillonnière, directrice générale déléguée d'Espace, agence-conseil spécialisée dans l'habitat. *Universelle parce qu'elle nous concerne tous avec des besoins qui évoluent avec l'âge, et complexe parce qu'elle est liée à des enjeux plus larges. Parler de logement, c'est parler de mobilité, d'architecture, d'énergie, de protection de l'environnement, d'évolutions démographiques et sociétales...* »

Des défis qui ne cessent de se croiser, parfois de manière contradictoire d'ailleurs : comment concilier attentes individuelles et enjeux collectifs ? Comment répondre aux nouvelles attentes d'une société qui change ? « *Quand on parle d'adapter le logement aux évolutions sociétales, on pense avant tout aux enjeux du vieillissement. Mais le problème va bien au-delà. Les parcours de vie d'aujourd'hui ne sont plus ceux des années 50, les changements de vie sont plus fréquents, les cellules familiales ont évolué et se recomposent...* » Et la pandémie a encore renforcé le phénomène : en contribuant à faire entrer le télétravail dans les mœurs, elle est venue renforcer les attentes d'une population qui veut pouvoir accéder à des logements plus spacieux, plus facilement modulables...

Les collectivités à la manœuvre

Face à de tels défis, le rôle des pouvoirs publics est particulièrement important, explique Émilie Belval-Lavillonnière. « *La question de l'habitat s'inscrit dans un ensemble de logiques croisées qui touchent aux transports, au commerce, au*



SE LOGER
EN FRANCE :
QUELQUES
REPÈRES

Début 2021, la France comptait

37,2 millions de logements

dits ordinaires, dont 56 % de logements individuels. Les logements non-ordinaires (maisons de retraite, résidences étudiantes...) abritaient, quant à eux, 1,6 million de personnes (2018).

82 % des logements sont des résidences principales, 10 % des résidences secondaires et 8 % des logements vacants (données 2021).

18 %

des revenus des ménages sont consacrés au logement. Ce taux dépasse légèrement 30 % pour le quart des ménages les plus modestes.

18 %

des 30,4 millions de ménages français vivent dans un logement social, 58 % sont propriétaires et 25 % locataires du parc privé classique.



travail... Penser des politiques de logement s'envisage nécessairement dans la question plus large de l'aménagement du territoire. » D'où un changement de braquet progressif qui voit les intercommunalités prendre une place de plus en plus prépondérante, explique la directrice d'Espacité. « Toutes n'en sont pas au même point mais la montée en compétence des techniciens et des élus est incontestable ». D'autant qu'ils peuvent compter sur de nouveaux outils : ces vingt dernières années, plusieurs grandes lois fondatrices ont permis d'organiser et de donner un cadre et à leur action, ce qui facilite l'émergence de politiques plus partagées et plus intégrées.

De l'ancien au neuf, défis complémentaires

« Si on s'intéresse au logement en tant qu'objet, il faut distinguer les problématiques qui touchent le parc ancien de celles qui touchent les constructions récentes », estime Émilie Belval-Lavillonnière. « Pour ce qui est de l'ancien, l'enjeu consiste avant tout à l'adapter aux nouvelles normes en matière de performances énergétiques ». Dans les Hauts-de-France plus qu'ailleurs, essentiellement pour des raisons historiques : un gros quart des 2,9 millions de logements de la région date d'avant 1945. Du côté du neuf, l'enjeu est différent, rappelle l'experte qui bat d'ailleurs en brèche le cliché d'une France qui construirait peu : « jusqu'en 2020, nous étions l'un des pays d'Europe qui construisait le plus de nouveaux logements. Dans les Hauts-de-France, 10 % des logements sont sortis de terre au cours des dix dernières années ». Pour autant, le rythme des constructions neuves s'est ralenti depuis la pandémie, sur fond de hausse du coût du foncier et des coûts de construction, déjà en nette progression avant une crise russo-ukrainienne qui complique encore la donne.

Maîtriser les coûts, maîtriser l'espace

À la clé, une équation complexe : limiter l'impact du bâti sur l'environnement pour respecter l'objectif national de zéro artificialisation nette des sols (ZAN) fixé par la loi Climat et Résilience d'ici 2050, tout en garantissant l'accès de tous à des logements de qualité. « Il faut créer de nouveaux outils de financement pour répondre aux attentes

des acheteurs (voir pages 34-35), tout en fluidifiant l'accès au parc social pour loger les ménages modestes dans de bonnes conditions. » Soit précisément l'un des buts de la loi Élan (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de 2018, qui est venue réformer les processus d'attributions des logements sociaux. « Plus largement, nous devons réinventer nos façons de construire pour optimiser l'ensemble du cycle, par exemple en utilisant d'autres matériaux que le béton (voir page 36), dont l'impact sur le climat est particulièrement lourd. » Des changements de pratiques qui prennent du temps pour s'installer, mais que la crise environnementale et énergétique rend de plus en plus pressants.

DEUX QUESTIONS À... BENOÎT GAVORY, DIRECTEUR IMMOBILIER PROFESSIONNEL ET LOGEMENT SOCIAL

Pourquoi la Caisse d'Épargne Hauts de France se penche-t-elle sur la question du logement ?

L'immobilier a toujours été un axe fort de la stratégie de la banque, dans notre région en particulier. Nous sommes intimement liés au monde du logement social de longue date, et nous sommes aussi présents pour aider nos clients à réaliser un souhait qu'ils sont nombreux à partager, celui de pouvoir posséder leur habitation. Enfin et compte tenu du déficit de logements en France, se sentir concerné par la question relève de l'obligation pour une banque comme la nôtre, particulièrement implantée sur son territoire. Se loger est une étape fondamentale à tous les âges de la vie. Nous avons à cœur de rester présents en permanence auprès des promoteurs, des bailleurs et des ménages, en les accompagnant dans leurs innovations, par exemple, le Bail Réel et Solidaire (voir page 35).

* SEM : Société d'Economie Mixte

** SPL : Société Publique Locale

LE BTP FACE À UN MANQUE DE BRAS HISTORIQUE

En dépit de carnets de commandes pleins, le secteur de la construction et du bâtiment peine à recruter. À l'été 2022, Pôle Emploi et la Dares* estimaient à plus de 100 000 le nombre de postes non pourvus dans un secteur pourtant en plein rebond après le pic pandémique.

* Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, ministère du Travail.



Le logement social occupe une place centrale dans cette volonté. Pourquoi ?

La Caisse d'Épargne est le premier partenaire bancaire privé des acteurs du logement social depuis très longtemps et nous sommes présents au capital de structures spécialisées comme les SEM* ou les SPL**. Nous sommes aussi indirectement des bailleurs sociaux via notre filiale nationale Habitat en Région et nos trois filiales des Hauts-de-France, Sia Habitat, la SIGH et la SA HLM de l'Oise, trois organismes qui gèrent ensemble 85 000 logements. Notre rôle consiste à les accompagner au travers des grandes mutations économiques, réglementaires et sociétales en cours, mutations que nous devons considérer non pas comme des contraintes mais comme des opportunités.

Trois défis majeurs pour le logement social

Depuis la création des premières habitations à bon marché (HBM) en 1894, il est peu de dire que le logement social a évolué pour s'adapter aux conditions sociales et démographiques. Région marquée par les crises économiques, les Hauts-de-France sont le miroir fidèle des défis qui attendent aujourd'hui un secteur en pleine transformation.

1. Le défi de la demande

Une équation délicate : c'est l'impression qui domine quand on évoque l'avenir du logement social dans les Hauts-de-France. La question est d'autant plus essentielle que « *le poids de l'habitat social est plus fort dans les Hauts-de-France qu'ailleurs, souligne d'emblée Sylvie Ruin, directrice régionale de l'Union Régionale pour l'Habitat. Les enjeux y sont démultipliés. Sur le plan purement quantitatif, la demande continue à augmenter fortement. Chaque année 50 000 logements sociaux se libèrent alors que les bailleurs sociaux reçoivent 192 000 demandes, d'où une pression particulièrement sensible dans les zones les plus en tension, comme la Métropole Européenne de Lille (MEL) ou le sud de l'Oise. Il faudrait produire 11 500 logements par an pour répondre à la demande. Nous peinons à en produire beaucoup plus de 8 500 et le rythme tend plutôt à se ralentir.* »

En cause, un bouquet de paramètres à la fois conjoncturels et structurels : rareté du foncier

disponible dans les grandes villes, hausse du coût des matériaux, pénurie de main d'œuvre dans le secteur de la construction... Mais l'enjeu n'est pas uniquement quantitatif : la question de l'adéquation de l'offre à une demande qui évolue se pose en termes de plus en plus aigus au gré du vieillissement de la population, de l'apparition de nouvelles tendances sociétales (mobilité, télétravail...) et d'une évolution des attentes qui se fait sentir dans les métropoles comme dans les zones moins tendues, où l'offre classique - des logements souvent assez vastes - ne répond plus forcément aux attentes des ménages, notamment des jeunes couples. En cela, les parcours résidentiels qui promeuvent l'accession sociale se développent auprès d'une population en demande et pas forcément informée des solutions existantes.

2. Le défi social

Les métiers du logement social évoluent, comme en témoigne la variété des partenariats que les bailleurs sociaux conduisent avec les collectivités et le tissu local pour répondre à des missions de services publics qui dépassent largement le seul enjeu de la production de logements au sens strict. Comme le rappelle Amélie Debrabandère, directrice générale de Sia Habitat (45 000 logements gérés, 630 collaborateurs), « *notre métier ne se limite pas à loger les ayants droit. Nous devons accompagner nos locataires dans des problématiques qui relèvent de l'insertion professionnelle ou du retour à l'emploi comme de questions de parentalité ou de décrochage scolaire. Nous sommes par ailleurs des acteurs clés de l'aménagement du territoire : les collectivités comptent sur nous pour renouer avec une forme de mixité sociale qui s'est perdue au cours du temps, avec un habitat hyperspécialisé.*



590 000

**logements sociaux
dans les Hauts-de-France.**

**Un habitant sur cinq y est logé,
soit plus de 1,2 million
de personnes.**

Les résidences étudiantes d'un côté, les logements réservés aux handicapés d'un autre, les EHPAD¹ encore ailleurs... Nous réfléchissons constamment aux moyens de sortir de cette division spatiale avec nos partenaires ». Ancien directeur général de Grenoble Alpes Métropole, Pierre Tonneau connaît bien l'importance de cette relation entre les bailleurs, les élus et les collectivités locales. Président du directoire de la SIGH², il l'affirme : « la qualité de ce lien est essentielle pour peser dans la transformation urbaine, jouer efficacement au mieux notre rôle d'outil et de levier d'attractivité et accompagner la transformation de territoires dont les besoins très différents appellent des réponses précises et sur mesure. »

3. Le défi du financement

Reste une question cruciale : comment financer une transformation de cette envergure ? Question d'échelle, estime Sylvie Ruin : « les bailleurs sociaux ont toujours été des précurseurs en matière d'habitat. Ils connaissent leur métier, ils savent produire des logements adaptés ou rénover un patrimoine vieillissant pour le rendre moins énergivore. Le mouvement est enclenché, reste à l'accélérer. Ce qui pose en effet aux bailleurs une question de soutenabilité financière. »

D'autant que les enjeux sont colossaux : à l'échelle régionale, les investissements se chiffrent en milliards d'euros³ - à elle seule, Sia Habitat va investir deux milliards d'euros pour rénover son patrimoine le plus ancien d'ici dix ans, explique ainsi Amélie Debrabandère. L'enjeu de la rénovation énergétique donne le tournis : 170 000 logements du parc social au moins sont classés E, F ou G, d'où la nécessité d'un effort de réhabilitation

massif pour respecter des règlements qui se rapprochent à vue d'œil : d'ici 2025 puis 2028 et 2034, les bailleurs sociaux devront mettre aux normes tous les logements ainsi étiquetés, sous peine de ne plus pouvoir les mettre en location.

Or, le modèle économique du logement social a été soumis à quelques soubresauts ces dernières années, rappelle Amélie Debrabandère en citant la récente hausse du taux du Livret A : « pour un organisme comme Sia, passer de 0,5 % à 2 % représente une baisse de cinq millions par an de nos fonds propres même si nous conservons de sérieux atouts, à commencer par le fait d'être adossé à un acteur comme la Caisse d'Épargne Hauts de France ». « Cela vient s'ajouter, entre autres, à l'augmentation du coût des matériaux ou à la réduction des loyers de solidarité décidée en 2018. Les ressources financières du monde HLM sont de plus en plus contraintes » renchérit Pierre Tonneau. D'où le signal d'alerte envoyé au niveau national comme à l'échelon régional par la profession à la puissance publique. « Le monde HLM doit pouvoir compter sur un cadre réglementaire pour assurer son modèle économique à horizon 2040 ou 2050 » plaide Sylvie Ruin en évoquant plusieurs leviers : réduction des taux de TVA, mobilisation du foncier public à des coûts supportables par les bailleurs, simplification de la commande publique... Autant d'outils indispensables pour passer à la vitesse supérieure, répondre à la demande et respecter les objectifs de la loi Climat : au niveau national, rappelle Edouard Duroyon, directeur général de la SA HLM de l'Oise, « le logement représente 43 % de l'énergie consommée en France et 23 % des émissions de CO₂ ».

1. Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

2. Société Immobilière Grand Hainaut, autre filiale de la Caisse d'Épargne Hauts de France.

3. Au niveau national, l'Union sociale de l'habitat estime que les organismes HLM devront réaliser un peu plus de 100 milliards de travaux en quinze ans pour se mettre en conformité.

Répondre à l'enjeu énergétique

Avec 5,2 millions de résidences principales considérées comme des passoires thermiques, la France fait face à un défi considérable : la rénovation énergétique de son parc immobilier. Et le temps presse : dès 2025, tous les biens classés G ne pourront plus être proposés à la location, avant que l'interdiction ne s'étende en 2028 aux étiquettes F, puis E en 2034. Pas simple mais crucial dans la lutte contre le réchauffement climatique...

Pourquoi la rénovation ne décolle-t-elle pas ? D'abord par manque de bras, explique Romain Dekeyser, responsable transition énergétique et environnementale à la Caisse d'Épargne Hauts de France. « Le secteur de la rénovation rencontre d'énormes difficultés de recrutement. La pénurie d'artisans labellisés RGE* est un réel problème et le secteur fait face à un enjeu considérable de formation. »

Travaux coûteux

À la clé, des entreprises débordées, des plannings hasardeux et des chantiers qui mettent des mois à démarrer alors que la demande progresse indéniablement, encore poussée ces derniers mois par la hausse des coûts de l'énergie. « Nous recevons 70 à 100 000 demandes de renseignement chaque mois, témoigne Audrey Zermati, directrice de la stratégie du groupe Effy, spécialisé dans le conseil aux particuliers. Mais la plupart concernent des projets de petite envergure, autour de la rénovation d'une pièce. Or, pour être efficace, une opération de rénovation énergétique suppose d'entrer dans une logique globale, donc de mener de front un bouquet de travaux. »

D'où un double problème, à la fois pratique et financier. Pendant les travaux, le logement n'est pas occupable et pour bien des familles sans solution de repli, la marche est trop haute, comme le coût d'un projet qui peut s'élever entre 20 et 45 000 euros, voire 70 000 pour une maison individuelle. Et la hausse est partie pour durer, avec le renchérissement

du prix des matériaux... Inabordable pour la plus grande partie des ménages : en 2021, une étude de la société spécialisée Teskial avait montré qu'un tiers des Français disposent de 100 euros par mois seulement pour mener des travaux et qu'ils sont en moyenne prêts à investir... 2 500 euros dans un chantier d'isolation.

Le maquis des aides

Est-on dans l'impasse ? Oui et non. Non, dans la mesure où l'État et les collectivités ne sont pas restés inactifs et multiplient depuis des années les dispositifs pour inciter les ménages à franchir le pas. Oui, parce qu'il est devenu difficile de s'y retrouver dans un paysage d'aides, de dispositifs et de certificats d'autant plus flou et touffu que chaque collectivité propose souvent son propre mécanisme d'accompagnement, compatible ou non avec les autres, évolutif dans le temps... Un éparpillement qui n'aide pas à y voir clair pour des particuliers de plus en plus perdus. Même les professionnels peinent à s'y retrouver, et le problème se complique encore dans le cas des copropriétés, où les aides peuvent être soit individuelles, soit collectives... Bilan : le décalage entre les ambitions et la réalité du terrain reste criante : en 2021, 2 500 logements seulement sont sortis du statut de passoire énergétique grâce à MaPrimeRénov', la plus connue des aides disponibles, très en deçà de l'objectif affiché de 80 000 biens rénovés...

Comment simplifier ? D'abord en prenant conscience du problème. Le gouvernement a récemment annoncé la création d'un service baptisé

* Reconnu garant de l'environnement

En 2021,
la France compte
5,2 millions
de « *passoires
thermiques* ».



“Si nos clients ne se lancent pas à court terme dans la rénovation énergétique, ils risquent de devoir agir dans l’urgence plus tard pour répondre aux contraintes juridiques, avec le durcissement de la législation, et économiques, avec le renchérissement des coûts de l’énergie.”

ROMAIN DEKEYSER,
responsable transition énergétique
et environnementale à la
Caisse d'Épargne Hauts de France

Mon accompagnateur Rénov', confié à un tiers de confiance agréé par les pouvoirs publics et chargé d'assister les ménages dans leurs démarches. Ensuite en comptant sur l'action des banques, directement concernées par des opérations qui nécessitent souvent un emprunt. « Notre mission consiste précisément à proposer des offres simples et accessibles pour ceux qui souhaitent engager des travaux, explique Romain Dekeyser. En tant que banquiers, il nous revient de faciliter la vie de nos clients à chaque étape, de la phase de diagnostic et de faisabilité au choix des prestataires agréés en passant bien-sûr par une offre de financement adaptée. Nous sommes en train de travailler à ce type de parcours clés en main parce que l'enjeu est considérable. Qu'on le veuille ou non, la transition énergétique devra bien se faire : autant anticiper.

ACCESSION : LE BAIL RÉEL ET SOLIDAIRE, UN OUTIL ORIGINAL

Lancé en 2016, le Bail Réel et Solidaire (BRS) est conçu pour aider ceux qui souhaitent acheter leur logement mais renoncent face aux prix de l'immobilier. « Le BRS repose sur un principe simple : on sépare le terrain du bâti. L'acheteur est propriétaire de son logement, qu'il soit neuf ou ancien, mais locataire du terrain sur lequel il est construit, qui reste la propriété de l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) », explique Delphine Chini-Segara, responsable Nouvelles Solutions Immobilières au sein de la Caisse d'Épargne Hauts de France. Contre-intuitif ? Peut-être, mais efficace : « c'est un moyen de posséder sa résidence principale sans avoir à supporter le prix du terrain, souvent élevé, donc de réaliser des économies substantielles », - 20 à 40 % selon les cas.

« Les acheteurs remboursent leur crédit immobilier de manière classique et versent une redevance mensuelle correspondant au droit d'occupation du terrain d'un euro par m² habitable. Pour un appartement de 65 m², la redevance sera de 65 € par mois. Pour la Caisse d'Épargne Hauts de France, c'est une nouvelle opportunité de développement. Pour des collectivités confrontées au renchérissement des prix du logement, c'est une manière de répondre aux attentes de ses habitants », fait valoir Delphine Chini-Segara. Dans les Hauts-de-France, le dispositif s'installe : La Caisse d'Épargne Hauts de France a récemment participé aux premiers crédits de nouveaux acheteurs avec Cogedim, promoteur immobilier, et en lien avec l'OFS de la MEL. D'autres métropoles, comme celle d'Amiens, se lancent également dans ce dispositif et, là encore, la Caisse d'Épargne Hauts de France répond présente !

En Hauts-de-France, des projets pionniers



Six millions de personnes vivent dans les Hauts-de-France, soit 9 % de la population française. Dans cette région où, le patrimoine immobilier est en moyenne plus ancien et plus énergivore que la moyenne nationale, une transformation vertueuse est à l'œuvre. Exemples à l'appui.

RAISMES, MÉRICOURT, LIÉVIN : REPENSER LE LOGEMENT À L'ÉCHELLE D'UNE CITÉ

Avec celles du Parc à Méricourt et des Genettes à Liévin, la cité des Pinsons à Raismes est l'un des trois sites démonstrateurs de l'approche engagée par Sia Habitat dans le cadre de la démarche ERBM. Objectif : renouer le lien avec les 574 habitants des 193 logements concernés, en commençant par recueillir leurs attentes : consommation d'énergie, usage du logement, implication dans la vie du quartier, situation professionnelle... Conséquence - 80 000 euros par logement - l'opération s'est traduite par une prise en compte des situations particulières plutôt que par une approche standardisée. Ainsi, les espaces intérieurs ont été repensés avec la pose de cloisons mobiles et modulables, capables de s'adapter à la vie des ménages, comme l'arrivée d'un nouveau-né ou le départ d'un enfant devenu grand. Laissés pour certains à l'abandon, les jardins ont connu une seconde jeunesse avec le développement de projets de permaculture. Enfin, le tiers-lieu créé au cœur de la cité est devenu un lieu de rendez-vous et d'échanges réguliers entre voisins.

Avec toujours la même logique : faire du logement le levier d'une démarche plus large.

BÉTON DE LIN : LES PROMESSES D'UN MATÉRIAU RÉGIONAL

Le lin constitue une richesse pour la région Hauts-de-France. Légère, résistante, naturelle et recyclable, cette plante a le vent en poupe dans les Hauts-de-France, où 3 000 liniculteurs exploitent 50 000 hectares de lin, soit plus d'un tiers de la surface nationale. Et au-delà de ses usages classiques dans le textile, la filière se structure pour exploiter les propriétés rares d'une fibre dont même les anas - des particules de bois présentes dans la tige et qui composent près de 50 % de la fibre de lin - peuvent être valorisés. Preuve en est avec le projet porté par La Linière S.A., une coopérative qui vient de consacrer plusieurs années à développer un éco-matériau de construction à base d'anas, un "béton de lin". En passe d'être validé par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), le produit baptisé Bâtilin, présenté sous forme de bloc, a toutes les propriétés pour attirer l'attention des professionnels du bâtiment de la rénovation, énumère Julien Gilliot, ingénieur produit pour la coopérative : « *Son caractère isolant et sa grande inertie thermique permettent de garder un intérieur chaud l'hiver et frais l'été. Il permet aussi de réguler le taux d'humidité, donc de contribuer au confort du logement. Sa porosité est aussi très intéressante en matière d'isolation phonique. Enfin, c'est un matériau tiré d'une ressource locale, cultivé et transformé sur place. C'est autant de carbone évité* ».

Isolation intérieure ou extérieure, construction neuve, cloisons... Le béton de lin a des emplois variés qui n'ont pas manqué d'intéresser les promoteurs, les architectes et les maîtres d'œuvres, attentifs aux perspectives qu'offrent les matériaux biosourcés. Avec l'évolution des réglementations thermiques, les bailleurs sociaux sont particulièrement intéressés, à l'heure où la rénovation de leur patrimoine s'intensifie (voir ci-contre) : « *Sia Habitat utilise actuellement Bâtilin pour rénover deux logements à Méricourt et on sent de manière générale un intérêt croissant, d'autant que le prix du matériau est appelé à baisser avec la montée en puissance de la production.* »

PENSER VERTUEUX À TOUS LES STADES DU PROJET

En concertation avec la ville de Senlis, la SA HLM de l'Oise mène un projet de restructuration lourde d'un ancien bâtiment du quartier Ordener laissé libre par le départ de l'armée en 2012. Il mobilise plusieurs axes d'innovation pour une offre de logements à loyers modérés destinés à des jeunes en formation et des jeunes travailleurs du territoire.

« Ce bâtiment est vertueux dans ses principes constructifs (matériaux biosourcés, réemploi de carrelages, moquettes, lavabos, WC) et d'utilisation (performance recherchée : A, chaufferie au bois, utilisation des eaux de pluie pour les sanitaires), détaille Edouard Duroyon, directeur général de la SA HLM de l'Oise. Il sera également adapté aux nouveaux modes de vie des jeunes, avec un accès Wifi sur l'ensemble du bâtiment, des espaces partagés (pièces de vie, atelier, buanderie) et des appartements de cinq chambres permettant la colocation. »



L'ERBM : CHANGER LE VISAGE DU BASSIN MINIER

250 communes, 1,2 million d'habitants et un territoire marqué par la fin du charbon : autour des coronas, le Bassin minier concentre à lui seul l'ensemble des enjeux qui tournent autour du logement. Lancée par l'État en mars 2017 en lien avec la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et les huit intercommunalités du territoire, l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier (ERBM) s'est donné un objectif : rénover d'ici dix ans les 23 000 maisons minières du territoire pour lui redonner de l'attractivité. « Ce travail de réhabilitation n'est que le point de départ d'une démarche plus globale et plus structurante destinée à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, par un travail mené avec l'ensemble des parties prenantes autour des voiries, des espaces publics, des acteurs de la mobilité... » explique ainsi Amélie Debrabandère, directrice générale de Sia Habitat et très engagée dans la réhabilitation des 7 000

maisons minières que compte son patrimoine. Au-delà, l'ERBM vise à lutter contre la pauvreté et le chômage en mobilisant le tissu social et associatif, ainsi que les entreprises locales. Bâtiment, travaux publics, rénovation énergétique... Grâce à des dispositifs fiscaux ad hoc, l'ERBM veut favoriser l'apparition et le développement de filières spécialisées, créatrices d'emplois qualifiés et non qualifiés. Depuis 2017, l'ensemble des bailleurs sociaux concernés ont déjà réhabilité 5 000 logements, et 8 000 environ sont en travaux. En début d'année, l'État s'est par ailleurs réengagé financièrement sur les opérations de requalification urbaine en annonçant le déblocage de 100 millions d'euros supplémentaires destinés à repenser les aménagements de voirie, l'éclairage, la mise à niveau des réseaux enterrés, la création et la rénovation d'équipements publics... Une logique globale. ●



axes pour une fondation

*La Caisse d'Épargne Hauts de France
et sa fondation d'entreprise soutiennent
les actions en faveur de la culture, de la
santé et du sport et de l'insertion.*

CULTURE

Un programme de partenariats et de mécénats culturels sur l'ensemble de la région permet de soutenir les actions culturelles du territoire.

INSERTION

L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté, en risque d'exclusion ou en situation de dépendance est une priorité.

SANTÉ ET SPORT

Partenaire de proximité des clubs et des grands rendez-vous sportifs, la fondation œuvre pour la santé et le sport.

CULTURE

Un récital pour réunir de jeunes talents

En décembre prochain, la Caisse d'Épargne Hauts de France réunira à Arras, pour un récital privé, deux opérations soutenues depuis des années : Les Étoiles du Piano et Talents et Violoncelles.

Depuis plusieurs années, la Caisse d'Épargne Hauts de France est partenaire du concours régional Les Étoiles du Piano. Organisé dans la région depuis 2018, ce concours vise à identifier et promouvoir la carrière de jeunes pianistes (entre 18 et 32 ans) de toutes nationalités. Ce concours a également pour ambition de rendre la musique classique accessible au public le plus large possible au travers d'un programme d'actions de médiation culturelle.

Par ailleurs, la Caisse d'Épargne Hauts de France accompagne depuis plusieurs années l'association Talents et Violoncelles dont l'objectif est de prêter des instruments anciens ou de faire fabriquer, par les meilleurs ateliers de lutherie française, des violoncelles modernes. Objectif : les confier à de jeunes musiciennes et musiciens talentueux. Un violoncelle moderne de qualité coûte jusqu'à 40 000 euros et un violoncelle ancien peut atteindre des montants très élevés. Dans les deux cas, l'acquisition (y compris le prêt) de ces instruments est inaccessible à la plupart de ces jeunes talents, alors qu'elle est pourtant une condition nécessaire à leur progression.



Imane Mahroug lors de la remise de son violoncelle.

BACH ET SCHUBERT

Le récital privé organisé par la Caisse d'Épargne Hauts de France réunira de manière exceptionnelle les jeunes issus de ces deux opérations pour une rencontre inattendue. Il se déroulera à Arras le 15 décembre 2022 sur le registre musical de Jean-Sébastien Bach et de Franz Schubert.

Elle a déjà permis à deux jeunes de bénéficier de cet accompagnement : le premier violoncelle a été construit par le talentueux luthier Francesco Coquoz. Il a été confié à Gustave Bourgeois, puis à Hugo Rannou et depuis septembre 2018 à Elsa Le Moigne, trois jeunes violoncellistes à l'avenir très prometteur, ayant étudié à Amiens et à Reims. Le second a été commandé à un luthier de grande renommée, François Varcin. Camille Supéra, jeune violoncelliste qui a débuté à Douai, en a bénéficié avant de le transmettre en septembre 2018 à Imane Mahroug, elle aussi originaire de Douai. ●

SPORT ET SANTÉ

Du sport à l'emploi

Principale association d'insertion par le sport en France, Sport dans la Ville est née à Lyon. Présente dans les Hauts-de-France depuis 2017, elle n'a qu'un leitmotiv : donner aux jeunes des quartiers prioritaires la confiance, l'envie et les moyens de réussir. Et ça marche.



L'histoire commence toujours à peu près de la même façon. Pour aller à la rencontre des jeunes d'un quartier prioritaire, Sport dans la Ville implante un terrain de sport au cœur du quartier en question. Accessible gratuitement, le terrain est animé les mercredis et samedis par des éducateurs sportifs. Foot, basket... via les initiations proposées par tranche d'âge, les jeunes sportifs se familiarisent et s'imprègnent des valeurs du sport. Règles, ponctualité, respect, savoir-être, savoir-faire... « Le rôle des éducateurs est essentiel. Ils insufflent la dynamique et font en sorte que les enfants rentrent dans un cadre propice à la réussite sportive individuelle et collective », explique Yoann Mascart, directeur régional Hauts-de-France de

“Donner les moyens et l'envie aux jeunes de trouver leur voie.”

l'association. La région compte aujourd'hui six terrains : deux à Roubaix (un troisième est en prévision dans le quartier des Hauts Champs), un à Lens, Valenciennes, Tourcoing et Lille.

Un chemin vers la réussite

L'histoire aurait pu s'arrêter là mais elle est loin d'être terminée. Car si le sport est au cœur du concept, il est surtout une porte d'entrée pour donner les moyens et l'envie aux jeunes de trouver leur voie. « Une fois que nous avons tissé

160

jeunes en insertion
grâce à Sport dans
la Ville

des liens avec eux, nous pouvons leur proposer des programmes spécifiques. Nos responsables d'insertion repèrent leurs besoins, nous échangeons également beaucoup avec les familles. » Du soutien scolaire à domicile (via Réussir dans la Ville) à l'orientation et l'insertion professionnelle à partir de quatorze ans (Job dans la Ville) en passant par le soutien à la création d'entreprise (Entrepreneurs dans la Ville), l'association réalise un travail de fourmi pour accompagner finement chacun de "ses" jeunes. « *Nous nous appuyons aussi sur les centres sociaux et maisons de quartier, précise Yoann Mascart, fier du chemin parcouru en cinq ans. Nous accompagnons aussi bien l'ado qui démarre dans la vie que le jeune adulte qui se rêve chef d'entreprise. Aujourd'hui, nous avons 160 jeunes en insertion dans la région et 70 entrepreneurs. »*

De multiples chantiers

Sport dans la Ville est aussi à l'initiative de "L dans la Ville", un programme qui œuvre à l'émancipation et au développement personnel des jeunes filles. L'association possède également un centre de vacances et de formation dans la Drôme provençale dans lequel sont accueillis chaque année 1 100 jeunes de toute la France. « *Nous recommandons ceux qui ont eu une attitude exemplaire sur le terrain, dans leur quartier et/ou dans leur école, explique Yoann Mascart. L'idée est de les faire sortir de leur quartier pour leur faire vivre des expériences fortes et leur ouvrir les yeux sur d'autres possibles. »* Faire naître l'envie de progresser, de se projeter et de se prendre en main... Voilà ce qui anime au quotidien les équipes de Sport dans la Ville. Une philosophie et une rage de réussir qui ont séduit la fondation de la Caisse d'Épargne Hauts de France. « *Nous avons été bluffés par tout le parcours d'accompagnement proposé en marge des initiations sportives. La fondation soutient activement les projets qui luttent contre l'exclusion. Nous avons financé l'équipement du terrain implanté l'année dernière à Lille-Moulins, explique Nicolas Delnatte, délégué*

UN APPEL À PROJETS SUR LE SPORT ET LA SANTÉ



Fin 2021, les fondations d'entreprise de Décathlon et la Caisse d'Épargne Hauts de France lançaient ensemble un appel à projets sur le sport au service de la santé des plus fragiles. Trente-huit projets reçoivent ainsi une aide. « *Nous adaptons les dons en fonction de la demande et des besoins* », explique Nicolas Delnatte, délégué général de la fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts de France. Parmi les projets à décrocher un coup de cœur du conseil d'administration : Les Enfants de la Balle, association qui facilite l'insertion des enfants en situation de handicap au sein des clubs sportifs de la région. « *Nous avons financé la création d'un jeu de société qui permet de faire jouer ensemble les enfants en situation de handicap et ceux en pleine possession de leurs moyens. Cela permet de dialoguer, de comprendre et de faire accepter la différence. »*

général de la fondation. Le terrain a été inauguré en présence de quelques joueurs du Losc. Je garderai longtemps en mémoire les étoiles dans les yeux des enfants. » ●

SPORT ET SANTÉ

En route vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

Partenaire premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et acteur historique du sport, la Caisse d'Épargne Hauts de France soutient activement des sportifs de la région, grâce à son Pacte de performance.

Elle accompagne la progression et les performances de ceux qui font le sport français et qui seront le premier vecteur de succès des Jeux de Paris 2024. Elle s'engage via les Pactes de performance à être utile et à l'écoute des athlètes pour répondre à leurs besoins de financement de carrière sportive mais aussi de leurs projets professionnels ou de reconversion. Pour tous ces sportifs, rendez-vous pour les épreuves de sélection aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ! Portraits et ambitions des neuf sportifs que nous accompagnons, tous originaires des Hauts-de-France.



Aviron

Violaine Aernoudts

Intégrée au projet du quatre de couple (W4x) français depuis 2018, Violaine possède déjà une belle expérience du haut niveau dans la pratique de l'aviron, et ce malgré son jeune âge (vingt-trois ans). La Nordiste, qui habite La Chapelle d'Armentières, est montée en puissance au fil des années, accompagnant la progression du bateau dans la hiérarchie internationale.

Après avoir manqué la première vague de qualification olympique en 2019, elle est revenue plus forte en 2021 avec l'objectif de décrocher son ticket. Avec ses coéquipières, elle a acquis sa qualification olympique à l'occasion de la régates disputée à Lucerne (Suisse). Au bout d'une lutte acharnée avec le bateau norvégien, les Françaises ont décroché l'une des deux places en jeu pour Tokyo.



Breakdance

Kimie et Marlone Alvarez

Les deux jeunes breakdancers originaires de Nîmes, pensionnaires de Blacklist Dunkerque, partagent un rêve commun : danser place de la Concorde lors des Jeux de Paris 2024. Ils se sont particulièrement illustrés en 2022, année au cours de laquelle ils se sont qualifiés pour la finale du Red Bull BC One, à New-York. Cette compétition prestigieuse est d'autant plus importante qu'elle se base sur le même format que celui proposé aux Jeux de Paris 2024 : un contre un. Kimie et Marlone sont frère et sœur et partagent le même amour de leur sport. Ils ont respectivement seize et dix-neuf ans. Marlone est en BTS Support action managériale et a débuté le breakdance à huit ans. Kimie est lycéenne.



Course d'endurance

Jimmy Gressier

Né le 4 mai 1997 à Boulogne-sur-Mer, l'athlète est spécialiste des épreuves d'endurance. Il est notamment triple champion d'Europe espoir de cross ainsi que quintuple champion d'Europe de cross par équipe en catégorie juniors et espoirs. Il est l'actuel détenteur du record d'Europe du cinq kilomètres sur route en 13 min 18 s.

Son palmarès international est impressionnant. En 2022, il s'est illustré en obtenant la première place à la Coupe d'Europe des dix mille mètres en réalisant un temps de 27 min 24 s. La même année, il a également fini onzième aux championnats du monde à Eugène aux États-Unis sur la même distance, courue en 27 min 44 s. En 2022, il arrive premier au championnat de France de dix kilomètres à Boulogne-sur-Mer, avec un temps de 27 min 41 s.



Triathlon

Antoine Perel et Olivier Lyoen

Antoine et Olivier sont un duo d'athlètes spécialisés dans le triathlon. Antoine est malvoyant. Sa vision périphérique est de 0,75/10 et une tâche noire obscurcit le centre de son œil. Olivier est son guide. Antoine vit à Hazebrouck, Olivier à Coudekerque-Branche. Antoine compte à son palmarès plusieurs sélections en équipe de France. Il a également participé aux Jeux Paralympiques de Pékin en 2008. Après avoir été sélectionné en 2019 lors des championnats du monde à Lausanne, il finit quatrième. Il décroche ensuite son premier podium en finissant troisième lors des championnats d'Europe. Olivier est le guide d'Antoine depuis 2017. En 2000, il est champion de France junior. Il s'est également qualifié à trois reprises pour l'Ironman d'Hawaii.



Saut en longueur

Erwan Konaté

Cet athlète, spécialiste du saut en longueur, est né le 18 avril 2003 à Amiens. Champion de France cadet en 2020, il remporte la médaille de bronze lors des championnats d'Europe juniors 2021, à Tallinn, en Estonie, en portant son record personnel à 7,91 m. Le 20 août 2021, Il remporte les championnats du monde juniors à Nairobi au Kenya, avec un saut à 8,12 m, améliorant de 21 cm son record personnel et de 14 cm le record de France juniors que détenait Yann Domenech depuis 1997. En 2022, Erwan remporte à nouveau les championnats du monde juniors avec un saut à 8,08 m.



Natation synchronisée

Charlotte et Laura Tremble

Nées le 4 juin 1999 à Compiègne, les sœurs Tremble pratiquent la natation synchronisée et sont affiliées au club de Senlis. Elles étudient à l'Institut polytechnique des sciences avancées. En 2013, Charlotte et Laura remportent les championnats de France à l'âge de quatorze ans. À quinze ans, elles intègrent l'Insep. En 2016, elles se classent deuxièmes aux championnats de France juniors. En 2019, elles prennent la onzième place des championnats du monde. En 2021, elles participent aux JO de Tokyo en finale de duo libre et terminent à la huitième position. En août 2022, Charlotte s'est classé troisième lors des championnats d'Europe de natation à Rome, dans les épreuves par équipes techniques et highlights.

INSERTION

La banque autrement avec l'association Parcours Confiance

Créé et soutenu par la Caisse d'Epargne Hauts de France, le dispositif Parcours Confiance accompagne les personnes en situation de fragilité financière dans leur projet d'insertion professionnelle ou sociale en favorisant l'accès au microcrédit.

Ce dispositif est destiné aux particuliers et professionnels dont les ressources sont insuffisantes pour leur permettre d'obtenir un prêt bancaire classique. Pour bénéficier d'un microcrédit, ces personnes doivent présenter un projet d'insertion sociale et/ou professionnel et une capacité de remboursement, qu'ils soient travailleurs précaires (CDD, intérim), demandeurs d'emploi, allocataires des minimas sociaux ou encore jeunes sans caution...

Un suivi personnalisé pour chaque projet

« Nous intervenons très souvent sur la mobilité à travers le financement d'un permis de conduire ou l'achat d'un véhicule qui peuvent être indispensables dans le cadre d'un projet professionnel. Nous finançons également l'accès au logement avec des microcrédits permettant de s'équiper en mobilier ou en électroménager. Le microcrédit personnel peut aller jusqu'à 8 000 euros. D'autre part, nous accompagnons les créations et reprises d'entreprises avec des prêts aux professionnels pour des montants allant de 1 000 à 69 000 euros, explique Dorothée Vanrentregem, chargée d'études au sein de la structure Parcours Confiance. Cet accompagnement financier permet à des personnes en situation de fragilité de concrétiser leurs projets ou de se sortir d'une mauvaise passe. C'est un métier très intéressant et gratifiant. » ●

1 équipe composée de quatre personnes

CHIFFRES CLÉS

En moyenne
300

dossiers de microcrédit personnels par an

En moyenne
30

dossiers de prêts professionnels par an

31 %

des demandes proviennent de notre réseau d'agences



Soutien à deux belles associations

La fondation d'entreprise Caisse d'Epargne Hauts de France accompagne les structures qui œuvrent pour l'inclusion. Début octobre, deux associations ont reçu un soutien financier pour les aider à développer leurs actions.

Beaurains

Des locaux pour les Restos du Cœur

Toute une équipe de salariés et de bénévoles des Restos du Cœur de Beaurains s'est mobilisée pour accueillir les représentants de la Société Locale d'Epargne Arras Lens Liévin afin de leur faire découvrir le bungalow objet de l'aide financière apportée par la fondation.

Ce nouveau local permet aux chargés socio-professionnels d'accueillir et d'accompagner les salariés en insertion en toute confidentialité, ce qui était impossible auparavant, les espaces octroyés à l'association étant trop restreints. ●

8 000 €

de soutien apporté



10 000 €

de soutien apporté

Capinghem

Une cuisine pour L'Albatros

C'est en plein cœur du quartier Humanité à Capinghem, que s'est déroulée l'inauguration d'une pension de famille gérée par l'association Abej solidarité. Ce lieu de vie, composé de studios, est destiné à accueillir des personnes seules ayant eu un parcours de rue, à faible niveau de ressources et en situation d'isolement. Une pension de famille permet aux personnes d'être chez elles, dans leur propre logement, tout en bénéficiant d'une vie communautaire et d'un accompagnement social. La fondation a financé les éléments de cuisine qui permettent aux résidents de se retrouver pour cuisiner et prendre des repas ensemble.

Pourquoi les résidents ont-ils choisi de nommer ce lieu L'Albatros ? Parce que cet oiseau, à leur image, trébuche, hésite et faiblit avant de pouvoir enfin prendre son envol. ●

Page 48. CULTURE ÉCO
Nos experts vous répondent
Personnes protégées :
un marché spécifique



Page 50. CULTURE SOCIÉTAIRES
Des Assemblées
générales nouvelle
génération



Page 52. CULTURE SOCIÉTAIRES
À la rencontre des
nouveaux sociétaires



Page 54. CULTURE SOCIÉTAIRES
Portrait croisé

Akim Aidaoui,
directeur de la Fnac de Lille, sociétaire
et administrateur de la SLE Lille et

Antoine Roux,
directeur de l'agence Caisse d'Épargne
de Roubaix Grand-Rue échangent autour
d'un mot fort : la satisfaction.

Page 56. CULTURE BANQUE
Un collaborateur, un métier
Rencontre avec

Victorine Pitchford,
"influenceur jeunes"

Page 58. CULTURE BANQUE
En coulisse
Le parrainage,
c'est gagnant-gagnant !

LA CHRONIQUE ÉCO DE PHILIPPE WAECHTER*

Directeur de la recherche économique, Ostrum Asset Management
filiale du Groupe BPCE



La question de l'énergie en Europe

Pour les Européens, l'invasion de l'Ukraine par la Russie s'est traduite par un fort déséquilibre sur le marché de l'énergie. Les approvisionnements en gaz ont été réduits par la Russie, et l'Europe a dû trouver des fournisseurs de substitution.

Pourtant, à l'échelle internationale, il n'existait pas d'abondantes réserves de gaz disponibles. Les Européens ont dû payer très cher le gaz dont ils avaient besoin. Les prix ont alors connu des mouvements haussiers parfois très importants. Pour fixer les idées, le prix du gaz était de 20 à 40 euros le mégawatt-heure avant l'été 2021. Ce prix était très stable. Les premières tensions sont apparues à l'été et à l'automne 2021, la Russie réduisait déjà les approvisionnements mais de façon marginale. Durant le printemps et l'été 2022, le prix du mégawatt-heure a pu monter à 340 euros. Il était revenu à la fin octobre autour de 100 euros.

Ce changement d'allure du prix du gaz s'est répliqué sur celui de l'électricité parce que le prix de l'électricité se cale sur celui du gaz. Ces hausses de prix se sont retrouvées dans le taux d'inflation. L'énergie explique plus de la moitié de l'inflation de la zone Euro. L'impact est moindre en France en raison du bouclier énergétique. Ces augmentations se diffusent aussi progressivement dans le reste de l'économie, tirant à la hausse les prix des biens et des services.

Cette situation inconfortable appelle plusieurs remarques :

1. La diffusion de ces hausses de prix provoque le risque d'une inflation qui s'installe à un niveau élevé dans la durée.
2. C'est la raison du durcissement de la politique monétaire de la BCE. Il n'est pas question, pour les banquiers centraux de refaire l'épisode des années 1970. L'inflation y était très élevée et, à la sortie, l'économie avait plongé dans un fort ralentissement voire une récession aux États-Unis. Le coût avait été très élevé. Les banquiers centraux sont prêts à accepter un ralentissement ou une récession si cela stoppe rapidement l'inflation, réduisant ainsi le coût total associé à l'inflation.
3. La facture énergétique a rapidement augmenté sur les premiers mois de 2022. Ce montant qu'il faudra verser aux fournisseurs d'énergie se traduit par un transfert de l'Europe vers les producteurs et donc par un appauvrissement de la zone. L'adaptation à cette situation est une explication du risque de récession en Europe.

Pour les mois à venir, le prix de l'énergie va rester un facteur clé de la conjoncture européenne. Deux éléments seront à scruter : la capacité de la France à produire à nouveau d'importantes quantités d'électricité lui donnant alors la possibilité d'exporter une partie de sa production, ce qu'elle ne fait pas actuellement. La France importe de l'électricité cet automne. Le second point est la stabilisation du prix du gaz. Cela réduirait l'incertitude, à un prix qui serait plus élevé qu'avant la crise, mais moins cher qu'à l'été 2022. C'est l'objet de la réforme du marché de l'énergie par la Commission Européenne. Si ces deux conditions sont réunies, et même si le prix du gaz et de l'électricité restait plus élevé qu'auparavant, la crise de l'énergie serait plus limitée en ampleur et dans la durée. Le risque d'une récession longue s'estomperait. Ce serait alors une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat et l'emploi des européens. ●

Personnes sous protection juridique : un accompagnement bancaire adapté

Reconnue comme un acteur de premier plan des personnes sous protection juridique (ou personnes protégées), la Caisse d'Épargne Hauts de France s'engage au quotidien auprès de ces clients et de leurs accompagnants. Nos experts vous présentent leurs besoins spécifiques.

Une personne protégée, c'est quoi ?
En raison de leur état physique ou mental, certains majeurs font l'objet d'un régime de protection juridique qui déroge au principe fixé par l'article 488 du Code civil qui déclare pleinement capables les personnes ayant atteint l'âge de dix-huit ans. On parle alors de majeurs protégés. Les mesures de protection les plus connues sont la tutelle et la curatelle.

À la Caisse d'Épargne Hauts de France, ces clients font l'objet d'une attention toute particulière puisqu'ils ne sont pas tous forcément capables de réaliser les actes de la vie quotidienne par eux-mêmes. S'ils peuvent réaliser quelques opérations simples en agence, ce sont les représentants légaux professionnels (associations ou mandataires judiciaires à la protection des majeurs) ou familiaux qui sont en contact avec nos équipes spécialisées.

Quelle est la différence entre la tutelle professionnelle et la tutelle familiale ?

En France, un million de personnes environ sont sous mesure de protection, 60 000 en région Hauts-de-France. La Caisse d'Épargne Hauts de France compte environ 34 000 clients placés sous un régime de protection. Parmi eux, les deux tiers sont suivis par des associations tutélaires ou des mandataires privés, le dernier tiers relève de la tutelle familiale.

Dans le cas de la tutelle professionnelle, ce sont généralement des associations renommées (La Vie Active, AGSS, Atinord, ASAPN, SIP...) qui gèrent les personnes protégées et font donc le lien entre la banque, les personnes concernées et leurs protégés. On trouve aussi des mandataires privés, avec toutefois des volumes nettement plus réduits.

Dans le cadre de la tutelle familiale, ce sont tout simplement les parents de la personne sous régime de protection qui s'occupent de ses affaires courantes, y compris sur les aspects bancaires.

Quelles sont les offres proposées qui répondent à ce besoin spécifique ?

Des solutions sur-mesure sont mises à disposition de cette clientèle, comme la carte à contrôle de solde systématique, la carte de paiements et de retraits sans contact (une première bancaire), Webprotexion, outil dédié aux professionnels. La réflexion se porte également sur la création d'une banque à distance adaptée pour les personnes protégées, que la Caisse d'Épargne Hauts de France serait alors la seule à proposer.

Comment aider les structures accompagnantes vers plus de simplicité ?

La banque développe la signature de contrats cadre qui permettent un traitement optimisé des demandes et une gestion réactive de la relation avec ses partenaires. Des structures importantes ont franchi le pas comme l'Udaf 80, La Vie Active

Un colloque régional dédié



Le 12 mai dernier, la Caisse d'Épargne Hauts de France a organisé le premier colloque régional et national dédié au marché des personnes protégées sur la thématique "2007 – 2022 : quelles évolutions pour le majeur protégé et le mandataire judiciaire à la protection des majeurs ?" Une rencontre très appréciée qui a réuni une centaine de participants autour de cette thématique de fond.

ou encore ASAPN Nord. L'objectif recherché est de simplifier et digitaliser les process pour permettre au mandataire judiciaire de consacrer moins de temps à la gestion administrative des dossiers, au bénéfice du suivi des personnes protégées. Le premier contrat cadre avec un mandataire privé a été signé récemment avec Olivier Godin, président de la chambre des mandataires judiciaires du Nord.

Des engagements réciproques sont pris pour optimiser les gestions respectives de l'activité et améliorer les délais de traitement : enregistrement des nouvelles mesures de protection, ouverture

des comptes de gestion et de proximité, ouverture des comptes d'épargne... Les personnes protégées disposent ainsi de comptes bancaires individualisés, avec un mode de gestion bancaire ajusté à l'administration de leurs ressources, ainsi que des services bancaires adaptés.

Le mandataire judiciaire détient de ce fait une information complète, détaillée et individualisée sur tous les mouvements financiers enregistrés sur les comptes et livrets d'épargne. Cela lui libère du temps, qu'il peut consacrer à l'accompagnement des personnes protégées qu'il suit. ●



QUESTION À...
JEAN-MARC LEBOUT, DIRECTEUR DU
DÉPARTEMENT PERSONNES PROTÉGÉES

Quelle organisation propose la banque pour accompagner les personnes protégées ?

Première banque partenaire des personnes protégées en région, la Caisse d'Épargne Hauts de France exerce pleinement son métier de banquier-assureur pour tous ses clients. Elle transforme et sécurise l'épargne (Assurance-vie ou livrets), offre des solutions de bancarisation pour donner de l'autonomie avec des offres spécifiques et aussi en termes d'équipements de prévoyance et d'assurance ; c'est une clientèle qui mérite toute l'attention nécessaire. Onze chargés de clientèle sont dédiés dans l'ensemble de la région et un service clients personnes protégées dédié (middle office) composé de quatorze collaborateurs assure la gestion quotidienne pour l'ensemble des clients. Leur expertise et leur professionnalisme sont fortement reconnus auprès des représentants professionnels (mandataires, structures associatives, hôpitaux et EPSM*) et familiaux.

* Établissement public de santé mentale

LE MODÈLE COOPÉRATIF

Des Assemblées générales nouvelle génération mises à l'essai

Après deux années de pandémie, nos Assemblées générales (AG) des Sociétés Locales d'Épargne ont pu se tenir à nouveau en présentiel en 2022. Six d'entre elles ont complètement revu leur format. Objectif ? Faire vivre aux clients sociétaires et aux administrateurs une expérience unique autour du sport. Un test grandeur nature.

Domaine de Luchin, 23 juin, 17 h. Les premiers sociétaires arrivent. Les uns s'empressent de pénétrer dans la cour pour prendre une photo à côté du célèbre dogue, les autres écarquillent les yeux devant l'immense porche de la ferme.

Pour leurs Assemblées générales, les Sociétés locales d'épargne de Flandres Métropoles et de Lille ont investi cette année le siège du LOSC. Unique en son genre, ce dernier réunit autour d'une ferme du XIX^e siècle des équipements exceptionnels, les staffs sportif, médical, administratif ainsi que les jeunes du centre de formation... Sociétaire depuis 2007, Hervé vient d'arriver, il ne sait plus où regarder. « *C'est magnifique, je ne pensais pas que c'était si grand*, témoigne-t-il. *J'ai hâte de pouvoir faire la visite du site.* » Ses enfants, Laura et Clément, ne tardent pas à tester la pétéca, un sport brésilien qui mêle badminton et volley.

De belles rencontres

Sur les pelouses et à l'intérieur du chapiteau, les sociétaires sont en effet invités à découvrir des sports et activités en vogue : la pétéca, le tchoukball, le spikeball, le yoga, le renforcement musculaire ou



encore la boxe. Laura et Clément sont bien décidés à tout tester. D'autant qu'ils participent au jeu concours pour gagner un vélo hollandais. Et pour accéder au tirage au sort, il faut répondre correctement au questionnaire dont les réponses sont cachées dans les stands. Julie et Antoine, deux frère et sœur également, sont dans le même état d'esprit. Ils accompagnent eux aussi leurs parents. « *Quand on leur a lu le programme, il n'a pas fallu les convaincre longtemps ! C'est sympa de partager ce moment en famille* », expriment Édith et Pierre. Sociétaires depuis de nombreuses années, ils espèrent pouvoir discuter avec Antoine Perel et



Vers des AG expérimentelles

Deux AG New Design se sont également déroulées le 15 juin au Parc des Rives de l'Aa à Gravelines et deux autres au Stade Équestre du Grand Parc à Compiègne. Au total, ce sont donc six AG New design qui ont été testées en 2022. Cette expérimentation permet d'ouvrir une réflexion sur de nouveaux formats d'AG.

Olivier Lyoen, un tandem en paratriathlon : « c'est une chance de pouvoir leur parler et de comprendre comment ils s'entraînent », s'émeut le père de famille.

Une banque engagée

Sous le chapiteau, le couple découvre aussi plusieurs associations : Sport dans la Ville (lire notre article page 40), le Centre d'Activités Sportives de Roubaix qui utilise le sport et la culture comme outils éducatifs ; des Étoiles dans les Yeux qui crée, anime et finance des salles de sport dans les hôpitaux en pédiatrie ; les Enfants de la Balle, association qui œuvre pour l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans la société via le sport inclusif... Autant de structures soutenues par la Caisse d'Épargne Hauts de France.

Plus qu'une Assemblée générale, une expérience

« Avec ce nouveau format d'Assemblée générale, expérimenté ici à Luchin, nous voulons faire vivre une expérience différenciante à nos sociétaires et valoriser les partenariats que nous menons tout au long de l'année, les engagements et les valeurs qui nous animent. Bien sûr les sociétaires approuvent et votent les comptes lors des séances

statutaires, mais l'idée était vraiment de leur montrer que la Caisse d'Épargne Hauts de France est bien plus qu'une banque », explique Sabine Van Dercamère, directrice de projets. Sous le chapiteau, les discussions entre sociétaires et associations vont bon train. « Je ne m'attendais vraiment pas à ça », s'étonne Bruno, qui vit là sa première AG. « J'habite Bachy, je viens en voisin. Avant, je ne prenais pas la peine de venir aux AG, désormais je me sens assez fier d'être à la Caisse d'Épargne Hauts de France », témoigne-t-il.

Casser les codes

À l'extérieur, la file pour visiter le Domaine de Luchin ne désemplit pas... Corinne et Fabienne, qui ne ratent quant à elles aucune AG, sont surprises. « Nous venions surtout pour la séance statutaire mais nous sommes étonnées de l'ambiance qui règne. Chaque année, des personnalités viennent témoigner mais là c'est différent, nous sommes vraiment immergées dans un village sportif ! » Histoire de la ferme, selfie en salle de presse, arrêt devant le trophée des champions... La visite du Domaine de Luchin restera gravée dans la mémoire de beaucoup. À 18 h 45, les séances statutaires commencent. Les votes se déroulent dans une ambiance studieuse. Chacun se retrouve ensuite autour d'un verre de l'amitié. Les uns profitent pour discuter avec leur conseiller, les autres poursuivent leurs découvertes. À 21 h, le nom du gagnant du vélo est révélé. Éric, ne cache pas son enthousiasme : « je me souviendrai de cette AG ! » ●

CAFÉS DES SOCIÉTAIRES

À la rencontre des nouveaux sociétaires

Avec la création des Cafés sociétaires, la Caisse d'Épargne Hauts de France propose une façon originale de rencontrer les nouveaux sociétaires et de démontrer qu'elle est "+ qu'une Banque".

L'agence de Saint-Quentin d'un côté, celle de Bailleul de l'autre ont organisé deux tests de Cafés sociétaires regroupant ainsi des clients des agences de Saint-Quentin Centre, Saint-Quentin Isle, Saint-Quentin Europe, Gauchy, Bailleul, Hazebrouck et Nieppe. L'idée est d'inviter de nouveaux clients sociétaires à venir à la rencontre d'administrateurs et de collaborateurs en partageant un moment d'échange informel autour d'un petit-déjeuner.

Les objectifs sont multiples :

- ces rencontres permettent de promouvoir le modèle "Plus qu'une Banque" et d'en expliquer les tenants et aboutissants ;
- elles visent à impliquer les sociétaires dans les projets locaux et ainsi participer à leur ancrage territorial ;
- elles sont l'occasion d'inviter les nouveaux clients sociétaires (particuliers / professionnels / entreprises) à venir partager les valeurs coopératives de la Caisse ;
- elles leur offrent la possibilité de rencontrer les collaborateurs de leur agence (y compris directeur, directeur de région ou adjoint, directeur de centre de clientèle professionnels) et l'administrateur tandem (réfèrent du directeur d'agence) ou le président de leur SLE (Société Locale d'Épargne) ;
- elles donnent aussi la possibilité au directeur d'agence d'animer son sociétariat au niveau local.

Les tests ont été très concluants comme en attestent les retours et témoignages qui nous ont été adressés à l'issue de ces rencontres. Une

généralisation de celles-ci devrait être envisagée dès 2023 afin de démultiplier cette expérience particulièrement positive.

"Je trouve que c'est une excellente initiative qui m'a permis de rencontrer d'autres clients sociétaires et de comprendre où va notre argent et ce que la Caisse d'Épargne Hauts de France en fait."

Hervé V.,
client sociétaire de la SLE Flandre

"J'ai découvert la portée sociétale et associative que j'ignorais, et le fait que la Caisse d'Épargne Hauts de France est en effet plus qu'une banque, utile dans le sens où elle réalise des actions basées sur la solidarité. Cela m'a permis de réaliser que nous avons les mêmes valeurs."

Céline P.,
cliente sociétaire de la SLE Hauts de l'Aisne

"Le fait de rencontrer des clients dans un cadre informel et détendu a été l'occasion de leur expliquer notre ancrage local. Je pense qu'ils ont apprécié la démarche et se sont sentis valorisés."

Jessica N.,
gestionnaire de clientèle patrimoniale
à l'agence de Saint-Quentin Centre





Quatre gagnants régionaux au grand jeu "Évadez-vous avec le club sociétaires"



Les clients sociétaires au cœur de notre action

Banque coopérative, la Caisse d'Épargne Hauts de France appartient à ses 400 000 clients sociétaires qui s'investissent ainsi sur le territoire. Chacun d'entre eux est propriétaire d'une fraction du capital social de la banque qui lui octroie un droit de regard et de décision sur les grandes orientations qui sont prises. Les sociétaires sont représentés par 350 administrateurs répartis dans vingt SLE. Ces administrateurs sont issus et représentatifs de la diversité des régions. Ils renforcent et élargissent les réseaux de proximité que la Caisse d'Épargne tisse avec son territoire. Les administrateurs participent à l'engagement sociétal, ils peuvent être amenés à intervenir dans l'élaboration d'un diagnostic de territoire, la sélection des projets, leur parrainage ou leur évaluation (une cartographie des actions est disponible sur www.cartographie-action-caisse-epargne-hauts-de-france.fr). Cette proximité territoriale permet à la banque d'être au plus près des préoccupations réelles de ses clients, partenaires, fournisseurs et de toutes les structures qui font vivre la région.



Guillaume Bouet, directeur de l'agence de Roncq, accompagné de Céline Soulat, chargée d'affaires en gestion privée, entourant l'heureux gagnant.

Ouvert à tous les sociétaires adhérents du club sociétaires, le grand jeu permet de remporter, par tirage au sort, des chèques vacances et des Wonderbox. Cette nouvelle édition, organisée par la Caisse d'Épargne Hauts de France et la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne (FNCE), a porté chance aux clients sociétaires des Hauts-de-France : quatre d'entre eux ont reçu des cartes cadeaux Wonderbox d'une valeur unitaire de 130 euros. Les gagnants sont clients sociétaires des agences de Saint-Quentin Centre, Poix de Picardie, Roncq et Bruay-sur-l'Escaut.

Espace privilégié réservé aux clients sociétaires de la Caisse d'Épargne, le club leur permet d'accéder à des milliers d'offres commerciales auprès de nombreux partenaires en région et en France. Des réductions jusqu'à 60 % pour toute la famille sont proposées, dans dix univers : cinéma, shopping, parcs de loisirs, patrimoine, sport et bien-être, sorties et découvertes, voyages et vacances, restauration et gastronomie, billetterie et spectacle, presse. L'adhésion au club est simple, gratuite et immédiate ! ●

EN SAVOIR +





AKIM AIDAOUÏ,
directeur de la Fnac de Lille

PORTRAIT CROISÉ

Garantir la fidélisation par la satisfaction

Akim Aidaoui, directeur de la Fnac de Lille, sociétaire et administrateur de la SLE Lille et Antoine Roux, directeur de l'agence Caisse d'Épargne de Roubaix Grand-Rue se prêtent au jeu du portrait croisé pour présenter leur engagement autour d'un mot fort : la satisfaction.

Qui êtes-vous ?

Akim Aidaoui : Je suis le directeur de la Fnac de Lille depuis 2016 et je suis sociétaire et administrateur de la Caisse d'Épargne depuis 2021.

Antoine Roux : 2021, l'année de mon arrivée à la Caisse d'Épargne comme directeur de l'agence Roubaix Grand-Rue.

Quel est votre engagement au quotidien ?

AA : J'ai la chance d'être client, sociétaire et administrateur, trois visions différentes qui se rejoignent. Mon engagement, c'est être l'ambassadeur de la Caisse d'Épargne Hauts de France. Nous portons la parole à l'externe et à l'interne auprès de la direction en étant dans le challenge et l'échange pour faire avancer les choses.

AR : La satisfaction des clients, des sociétaires et des collaborateurs est une base indispensable pour une relation à long terme. C'est d'ailleurs le premier sujet que nous avons abordé avec M. Aidaoui quand on s'est rencontré. Beaucoup de choses sont comparables entre la grande distribution et la banque.

Pourquoi être devenu sociétaire ?

AA : Un peu par hasard. J'étais simple client et consommateur. Quand on m'a évoqué le sociétariat, je m'y suis intéressé. Il incarne des valeurs qui

me parlent, nous ne sommes pas dans l'observation et la critique, nous pouvons influencer sur le cours des choses.

AR : À la Caisse d'Épargne Hauts de France, j'ai redécouvert les valeurs sociétaires, alors quand on m'a proposé aussi de l'être, je n'ai pas hésité une seconde.

Comment envisagez-vous l'évolution des liens entre sociétaires et agence ?

AR : J'aimerais un peu plus de communication et de proximité. Je pense en particulier à des actions de solidarité avec les sociétaires et les associations locales : beaucoup à Roubaix sont en manque de bénévoles par manque de visibilité.

AA : Je rejoins M. Roux : la proximité est essentielle ! Mon engagement, je ne l'imagine pas uniquement dans les conseils d'administration. Je suis convaincu que les meilleures idées partent du terrain. Les clients attendent des actions visibles, concrètes et immédiates. Il faut aussi de la transparence : faire ce qu'on dit et dire ce que l'on fait.

Quels sont les projets déjà déployés sur le territoire ?

AA : J'ai participé à une journée de solidarité avec Sport dans la Ville. Le slogan de la Caisse d'Épargne Hauts de France "Vous être utile ici, tous les jours" prend tout son sens.

AR : En effet, lors de la semaine de la solidarité, chaque collaborateur participe à une journée d'actions solidaires avec du mécénat et des appels à projets. En décembre 2021, l'association La Canopée a reçu par exemple un don de 10 000 euros.

Et demain ?

AA : Plus que jamais la Caisse d'Épargne Hauts de France doit être utile face au pouvoir d'achat, à l'inflation... Être utile, ce n'est pas seulement mettre la main au porte-monnaie, c'est aussi accompagner et se rendre compte de la réalité. En France, on a besoin d'entreprises vraiment engagées.

AR : J'aimerais pouvoir organiser plus d'actions solidaires conjointement avec les sociétaires, les administrateurs, les collaborateurs et les associations locales en place. La Caisse d'Épargne Hauts de France est une banque différente des autres : agir localement est une nécessité. ●



ANTOINE ROUX,
directeur de l'agence Caisse d'Épargne de Roubaix Grand-Rue



UN COLLABORATEUR, UN MÉTIER

Victorine Pitchford, "influenceur jeunes"

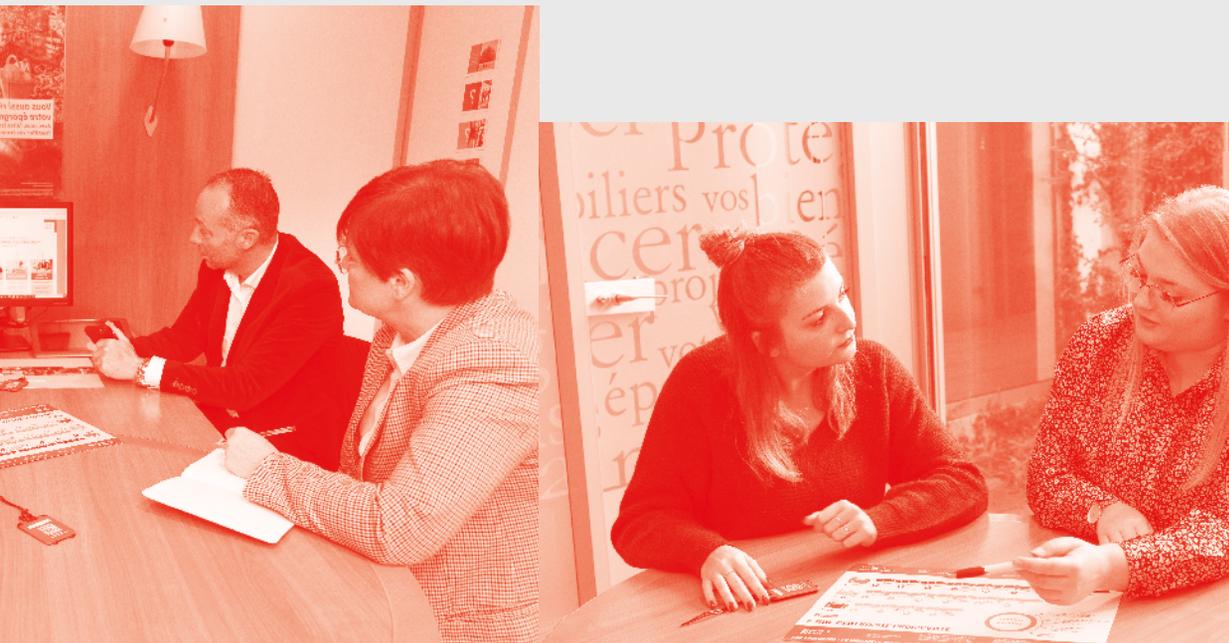
Elle connaît sur les bouts des ongles les offres et opérations destinées aux plus jeunes. Et il y en a un certain nombre ! Gestionnaire de clientèle patrimoniale, Victorine Pitchford fait partie des 57 "influenceurs jeunes" de la Caisse d'Épargne Hauts de France.

La Caisse d'Épargne Hauts de France déploie depuis de nombreuses années un panel étonnant d'offres spécialement imaginées et adaptées au jeune public. À chaque tranche d'âge ses prestations. « *Un collégien n'a pas les mêmes besoins qu'un étudiant. Quand on a douze ans, on apprend à gérer son argent de poche, étudiant, on réfléchit plutôt à comment financer ses études, son permis, ... Et on ne va pas utiliser les mêmes outils pour gérer ses comptes !* », explique Victorine Pitchford, influenceur jeunes.

Diffuser la bonne parole

Victorine peut parler des heures de tout ce que met en place sa banque à destination des plus jeunes. Les tirelires en bois offertes aux tout-petits, le pandacraft avec l'ouverture d'un livret 10-12 ans, l'assurance qui permet de sécuriser le matériel informatique des étudiants, le parrainage qui peut rapporter gros... Depuis mai 2019, en plus des missions qui incombent à sa fonction de gestionnaire de clientèle patrimoniale, elle en assure une autre de taille : celle de faire connaître toutes les offres "jeunes" aux collaborateurs de son agence ainsi qu'à ceux de cinq agences sur Calais-Dunkerque. En d'autres termes, elle diffuse la bonne parole





et les bonnes pratiques. L'affaire n'est pas mince. « Concrètement, il y a tellement d'offres que les chargés d'affaires et de clientèle ne peuvent pas tout connaître. Notre rôle en tant qu'influenceurs jeunes est de les informer et de les sensibiliser pour qu'ils puissent ensuite les proposer à leurs clients », explique Victorine.

Une mission à part entière

Tous les jeudis, Victorine participe à une réunion avec les influenceurs de sa région commerciale pour débriefer des actions passées et mettre en place des stratégies. « Nous échangeons sur la façon dont nous communiquons, nous imaginons des supports pour faciliter le travail des référents jeunes de chaque agence », poursuit-elle. Chaque mois, le vivier d'influenceurs participe également à un groupe de travail mené par la Direction Marché Grand Public et Jeunes. « C'est une mission qui demande de l'investissement et du temps mais elle m'apporte beaucoup dans l'exercice de mon métier, témoigne-t-elle. Depuis que j'ai pris part à cette communauté, j'ai grandi et acquis des compétences ! Je suis d'un naturel timide, le fait de prendre la parole régulièrement pour exposer et expliquer les offres et nos stratégies m'a permis de prendre confiance en moi. Cela m'oblige aussi à être force de proposition, à être créative dans ma

façon de communiquer et à me remettre en question en permanence. Je dois une partie de mon évolution à cette mission ! » explique-t-elle.

Un parcours marqué par l'envie

Victorine est entrée à la Caisse d'Épargne Hauts de France en 2016 par la voie de l'alternance. « J'ai réalisé mon mémoire sur l'équipement bancaire des enfants, je crois que j'étais destinée aux jeunes », s'amuse-t-elle. Assistante commerciale, conseillère commerciale, conseillère de clientèle puis chargée de clientèle... depuis mai 2022, elle est gestionnaire de clientèle patrimoniale. Sa dernière fierté ? Avoir trouvé le thème de l'offre proposée cet été aux jeunes en cas d'ouverture d'un compte courant : le road trip. Roulez jeunesse ! ●

BON À SAVOIR

La Caisse d'Épargne Hauts de France a lancé en septembre "Privilej", une plateforme qui recense toutes les aides et les accompagnements que peut attendre un jeune qui démarre dans les études ou la vie active.

EN COULISSE

Le parrainage, c'est gagnant-gagnant !

La Caisse d'Épargne Hauts de France propose à ses clients fidèles de parrainer les plus jeunes et ainsi leur faire découvrir ses offres, avec des avantages à la clé...

De la même manière qu'elle permet à ses collaborateurs de recommander leurs connaissances pour trouver un job, la Caisse d'Épargne Hauts de France s'appuie aussi sur le parrainage pour permettre aux clients les plus jeunes de découvrir les offres qu'elle peut leur proposer.

Ainsi, tout jeune de seize à vingt-cinq ans* qui est parrainé va bénéficier d'une offre qui lui est spécialement réservée :

- ouverture d'un compte de dépôt avec une carte bancaire et tous les services essentiels pour un euro par mois pendant un an ;
- accompagnement d'un conseiller Caisse d'Épargne Hauts de France ;
- accès au pilotage de sa carte bancaire en temps réel via la banque à distance et l'application Caisse d'Épargne Hauts de France ;
- un cadeau de bienvenue : 50 € offerts en bons d'achats !

Pas de limite au parrainage

Ce bon d'achat se matérialise par un mail qui donne accès à une plateforme de récompenses dans laquelle le nouveau client peut choisir le domaine qui l'intéresse en fonction de ses centres d'intérêt : électronique, son, sport, lunetterie... Il y en a pour tous les goûts ! Un filleul ne peut bénéficier que d'un seul parrainage (un code lui est octroyé et il suffit qu'il le présente à son conseiller lors de l'ouverture du compte).

Le parrain, client de la Caisse d'Épargne Hauts de France, peut de son côté offrir des codes de parrainage à l'envi en les transmettant à ses connaissances, y compris via les réseaux sociaux. Il lui suffit de demander à être inscrit par son

conseiller afin de disposer d'un code qu'il pourra diffuser largement. Âgé d'au moins seize ans, il doit simplement être déjà titulaire d'un compte de dépôt. Il peut parrainer autant de personnes qu'il le souhaite. Une fois le lien fait entre parrain et filleul (lorsque le nouveau client a ouvert un compte avec un code de parrainage), le parrain reçoit également un bon d'achat de 50 € à utiliser dans les mêmes conditions que son filleul. ●

Plus de

1 100

clients ont déjà rejoint la Caisse d'Épargne Hauts de France grâce au parrainage, alors n'hésitez pas. Si vous êtes satisfaits de votre banque, faites-le savoir. Vous avez tout à y gagner...

EN SAVOIR +



* qui ne sont pas encore titulaires d'un compte de dépôt à la Caisse d'Épargne Hauts de France.

Je parraine, j'y gagne et mes amis aussi.

50€* en bons d'achats offerts pour toute 1ère ouverture de compte à la Caisse d'Épargne Hauts de France pour vous et votre filleul.

Pauline Poyer, Chargée de Clientèle
Agence de Beauvais Centre

CAISSE
D'ÉPARGNE
HAUTS DE
FRANCE



Banque & Assurances

Communication à caractère publicitaire.

* Offre soumise à conditions

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Hauts de France - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 1 000 000 000 € - Siège social 135 Pont de Flandres 59777 Euraille - 383 000 692 RCS Lille Métropole - Code NAF 6419 Z - N° TVA intracommunautaire FR34383000692 - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 008 031 - Titulaire de la carte professionnelle «Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs» n° CPI 8001 2016 000 009 207 délivrée par la CCI Grand Lille - garantie financière : CEGC, 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999 92919 La Défense Cedex. Communication Commerciale - Janvier 2022 Crédit photo : Samuel Dhote



CAISSE D'ÉPARGNE
HAUTS DE
FRANCE

Fiers d'être B Corp

Entreprise



Certifiée

La certification B Corp est la reconnaissance de notre impact positif sur la société et l'environnement.



**Vous être
utile, ici
tous les jours.**

Collaborateurs de la Caisse d'Épargne Hauts de France
au Cap Blanc Nez.